

La Lettre du Syndicat Français de la Critique de Cinéma et des films de Télévision

La relève

Edito

C'est la rentrée ! Et comme toujours, après deux mois de torpeur estivale, la saison exaltante et vivifiante du renouveau. Mais pour notre Syndicat, ces clichés prennent en 2004 une résonance et une acuité particulières.

Alors que les adhésions nouvelles se multiplient, alors qu'une génération montante va très vite être appelée aux responsabilités, notre Assemblée Générale du 22 juin et le Conseil syndical qui l'a suivi ont marqué une étape décisive. Certes, la reconduction du bureau assure une continuité que nous souhaitons bénéfique, et l'élection de Pierre Murat au poste de vice-président, aux côtés de Sylvain Garel, souligne la confiance que nous accordons aux plus expérimentés d'entre nous.

De même, Jacques Zimmer ayant souhaité être déchargé de la délicate fonction de représentant du SFCC à la Commission d'attribution de la Carte Verte, on se réjouit que Bernard Hunin ait accepté de lui succéder.

Le changement, lui, touche à l'organisation de notre activité principale, la *Semaine de la Critique*. Après les trois brillantes années où, sous l'impulsion de Claire Clouzot, cette manifestation a récolté les lauriers que nous savons, une ère nouvelle commence. Jean-Christophe Berjon, qui fut un Secrétaire général aussi actif que compétent, prend la barre de la *Semaine*. Autour de lui, une équipe renouvelée et rajeunie, par l'effet d'un règlement qui, non sans sagesse, incite les membres du Comité de sélection à prendre, au bout de trois ans, une année sabbatique.

Il est souhaitable en effet qu'une association comme la nôtre ne confie pas des postes immuables à des élus (et je n'exclus personne) qui seraient alors tentés de se transformer en apparatchiks. L'alternance est la garantie de la démocratie.

Que les plus jeunes d'entre nous, que les adhérents de fraîche date le sachent bien : sans attendre après-demain, c'est demain qu'il leur reviendra de prendre en mains ce Syndicat qui est le nôtre, qui est le leur.

■■■ Gérard Lenne
Président



Sommaire

- L'événement** : Semaine Internationale de la Critique - Cannes 2004... p. 2
Échos : infos, nominations et nouveaux adhérents... p. 6 **Fous de Cinoche** : Ceux du Rail d'Or... p. 7
Rendez-vous avec... Alain Corneau... p. 8 **International** : la critique en Iran... p. 10
Lectures : repères bibliographiques... p. 12 **Vie professionnelle** : Cartes Vertes et droit d'auteur... p. 15
Vie syndicale : conseils et AG de mars et juin... p. 16 **Nécrologie** : J.-M. Lo Duca... p. 19
Édito- bis : pour les deux écrans... p. 20

Avis de beau temps

Suspense de taille. La 43^e Semaine de la Critique allait-elle maintenir l'embellie, amorcée depuis quelques années ? Ou replonger dans les tristes errances d'un passé pas si lointain, avec les conséquences qu'il est dur, mais utile, de rappeler : fuite des spectateurs et, plus embarrassant, de certains jeunes cinéastes préférant ne pas venir à Cannes que d'être sélectionnés par nous... Ouf, l'embellie est bien confirmée et solidement ! Avec une sélection variée, plaisante et efficace.

Après, bien sûr, la subjectivité de chacun a joué. Personnellement, j'avoue avoir été peu sensible à la beauté et à la force politique du film israélo-palestinien de Tawfik Abu Wael, *Soif*. Histoire, certes, très engagée et très noble, mais très lente, d'une famille contrainte par un vieux despote à vivre dans les ruines d'un hameau désert. Mais les réactions indignées de certains confrères m'ont bien fait comprendre que j'étais totalement passé à côté. Promis, juré, je me retaperai *Soif*, lors de sa sortie française...

Très étonné, en revanche, par l'accueil mollasson réservé à Mohamed Asli et son *À Casablanca, les anges ne volent pas*. Il s'en tire pourtant bien, le jeune réalisateur marocain. Dès le début, la longue incantation d'Aïcha, qui accuse Casablanca, ville tentaculaire et vampirique, de lui avoir volé son mari, est aussi belle qu'un bon texte de Duras. Et lorsqu'il suit ses trois héros dans la grande ville, Mohamed Asli fait preuve d'un humour tendre, à l'italienne, proche, pour tout dire, du néo-réalisme de jadis. Notamment dans le personnage d'Ismail (formidable Abdessamad Miftahalkhair) qui tombe, soudain, amoureux... d'une paire de bottines trop chères pour lui. Il y a de la cocasserie dans ce personnage, presque du burlesque à l'ancienne...

Mais venons en aux trois chocs de la *Semaine 2004*. *Brodeuses*, d'abord, premier film d'Éléonore Faucher. L'histoire de deux femmes -l'une hésite à garder son bébé, l'autre vient de perdre son fils- qui vont se redonner sinon le goût, au moins la force, de vivre. Ce pourrait être banal, sans l'étonnante sensibilité de la réalisatrice : il lui suffit d'une main qui en effleure une autre en signe de pardon, pour faire naître une émotion dénuée de toute sensiblerie. De toute évidence, elle a aimé ses deux comédiennes, Lola Naymark aux cheveux de feu et Ariane Ascaride, sobre (mais oui !), ardente sous son masque de douleur.



À Casablanca, les anges ne volent pas

À *Brodeuses*, très maîtrisé mais un peu sage, certains auront préféré *Temporada de patos* du Mexicain Fernando Eimbcke. Pas totalement réussi, d'accord, mais avec une pêche et une ironie irrésistibles. En l'absence de sa mère, Flana s'apprête à passer le dimanche à tuer Bush ou Ben Laden sur son jeu vidéo, avec Mako, son pote. C'est compter sans un livreur de pizza bizarre et une voisine, folle de pâtisserie, dont le four est en panne... Lentement, la rencontre de ces quatre zozos vire à l'absurde, à la légèreté, sans cesse cernée par la mélancolie... On devine, bien sûr, que cette petite jeune fille, apprentie cuisinière, crève de solitude. Et que Mako, vrai petit titi, s'avouera bientôt pourquoi il est si heureux de porter sur sa peau le T-shirt de son copain. Mais les crises, ce sera pour plus tard. Le réalisateur ne filme -très joliment- que leur amorce.

Ce qui n'est pas le cas de l'Israélienne Keren Yedaya avec *Or (mon trésor)*. Lauréat de la Caméra d'Or, c'est le film qui justifierait à lui seul le travail de la Déléguée Générale, Claire Clouzot, et de son équipe. Constat terrible au regard dur sur la société israélienne, sur toutes nos sociétés, en fait. Aucun exhibitionnisme, aucun misérabilisme

dans l'histoire de cette mère et de cette fille, dont l'une va, insensiblement, entraîner l'autre dans la prostitution. Keren Yedaya filme en une succession de plans séquences faussement impassibles ce mélo qui devient, grâce à sa mise en scène, une tragédie pure où les jeux sont faits, où les issues se ferment les unes après les autres pour laisser à jamais face à face ces deux femmes vaincues d'avance.

■■■■ Pierre Murat

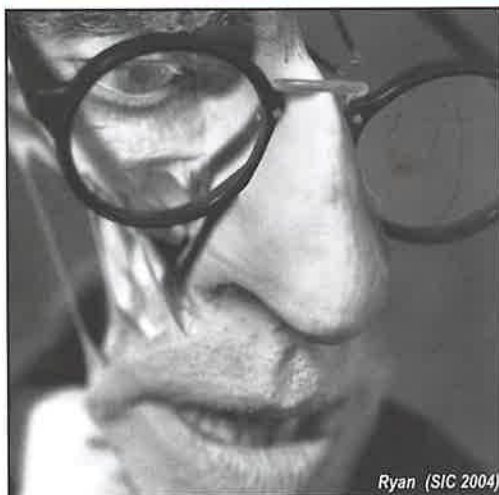
Le mouton noir

Trou de mémoire ou acte manqué ? À l'instar d'autres commentateurs (élogieux) de la SIC 2004, l'ami Pierre a oublié *Calvaire*, film belge de Fabrice du Welz (sortie prévue le 2 février 2005). Le *calvaire* de Laurent Lucas, orchestré par un mémorable Jackie Berroyer, restera donc le mouton noir de cette sélection, celui dont on ne peut, dont on ne veut, dont on n'ose pas parler. Ce qui ne l'a pas empêché (au contraire ?) de décrocher le *Prix Très Spécial 2004*, et de rester dans quelques mémoires plus longtemps que d'autres.

G.L.

Le court métrage à la Semaine de la Critique

Commençons par une anecdote. Pour la deuxième année consécutive à Cannes, la *Semaine de la Critique* a vu l'un de ses films récompensés par le prix de la Caméra d'Or. Attribué à Or de Keren Yedaya, magnifique film sans concession autour d'une réalité israélienne occultée (la prostitution comme moyen de subsistance quasi institutionnalisé), la remise du prix à un long métrage fut pourtant, dans les coulisses du Festival, un temps incertain. En effet, Tim Roth, président du jury, avait découvert, en première partie d'un de nos longs, un court métrage intitulé *Los Elefantes nunca olvidan* et, impressionné par la maîtrise formelle et narrative du film, s'était enquis auprès des organisateurs de la Caméra d'Or de la possible attribution de la récompense à un court. La réponse obtenue fut toute logiquement négative ; mais cette démarche inattendue se révéla, avant toute chose, comme une formidable reconnaissance -loin des standards d'exploitation- d'une œuvre à part entière et comme un encourageant soutien -hors des expositions médiatiques- à notre travail de sélection et de prospection.



Ryan (SIC 2004)

À côté du cas exceptionnel de *Los Elefantes...*, le début de parcours des autres courts présentés lors de notre édition 2004 n'en est, pour autant, pas moins prometteur. Ainsi en va-t-il, entre autres, du *Ryan* du Canadien Chris Landreth. Après avoir rassemblé les suffrages des jurys de nos fidèles partenaires Kodak et Canal+, le film obtint, pêle-mêle, les faveurs du compte-rendu cannois du journal *Le Monde*, un prix spécial du jury au Festival du Film d'Animation d'Annecy



Alice et moi (SIC 2004)

et une confirmation d'acquisition de l'Agence du Court Métrage pour son réseau de "diffusion salles", le RADI. Encore pourrais-je citer, en marge de l'excellence du cru 2004, les belles carrières en festivals français et étrangers du *Principe du canapé* (SIC 2003) ou de *De Mesmer, con amor o Té para dos* (SIC 2002) ; comme les révélations confirmées de réalisateurs passés au long, tels que Julie Lopes-Curval (SIC 2001) ou Christoffer Boe (SIC 2002 avec son moyen métrage *Anxiety* et SIC 2003 avec son long *Reconstruction*, qui ramena après une si longue absence la Semaine sur le chemin de la Caméra d'Or).

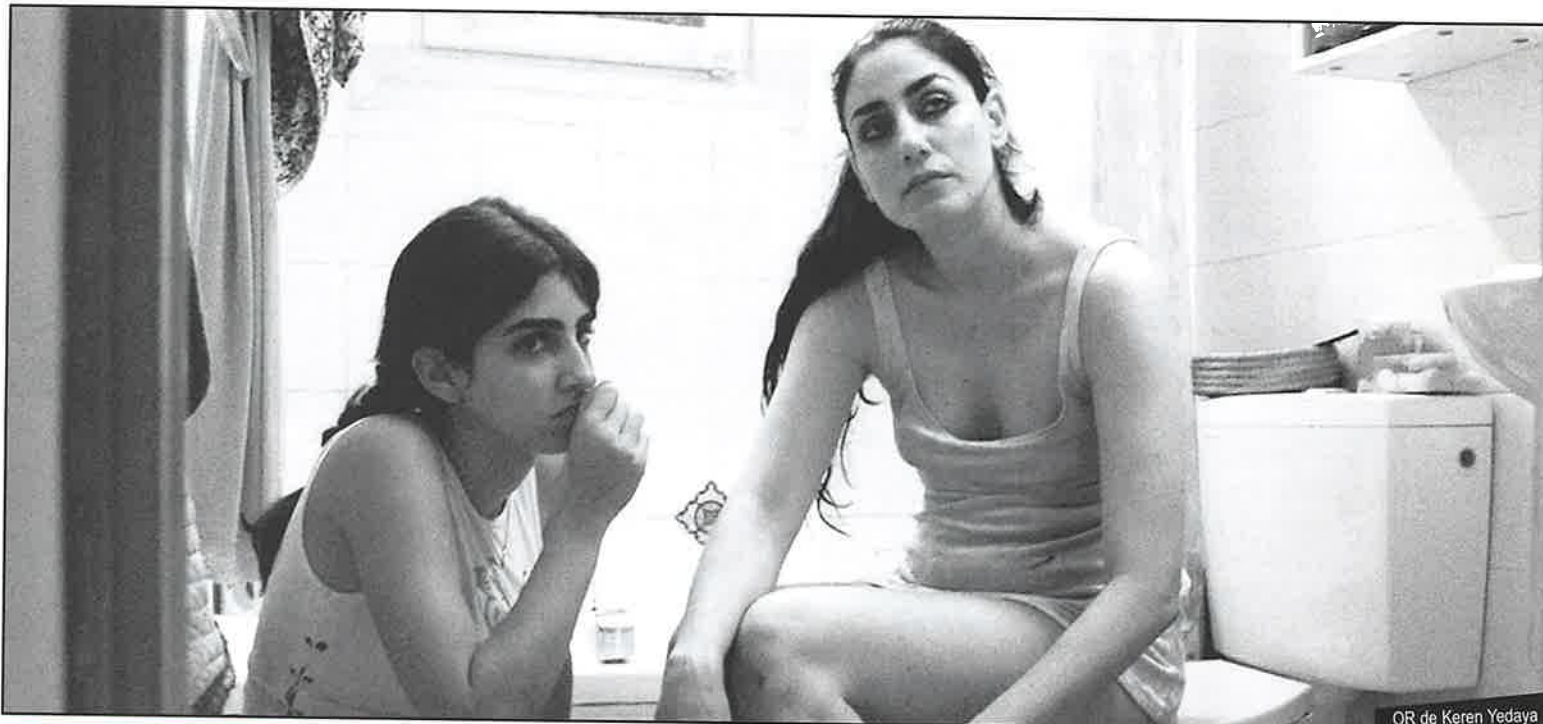
À travers ces exemples, dont l'énumération détaillée cherche par ailleurs à raviver la mémoire peréquienne et les *Je me souviens* enthousiastes (!), c'est l'importance stratégique du court -il est un vivier du long-, mais aussi la notion spécifique d'œuvre -un film court n'est pas un "petit film"- que je m'emploie à réaffirmer. Et si la reconnaissance médiatique du court reste encore à Cannes l'apanage de journalistes spécialisés, la reconnaissance professionnelle du travail, accompli conjointement par l'équipe de la "rue des Jeûneurs" et les membres de la "commission courts", est d'année en année confortée. Pour preuve, ces partenariats qui, au-delà de la période exclusive du Festival, se nouent en France comme à l'étranger. Ainsi, alors que, depuis 4 ans, les *Rencontres Internationales Henri Langlois* accueillent à Poitiers la "commission courts" pour l'attribution d'un prix aux films de fin d'études présentés -c'est là que fut repéré et primé Christoffer Boe-, le Festival du court métrage de Sao Paulo projette, 3^e année consécutive, un programme spécial composé d'un choix de nos courts et, nous invitait, favorise les contacts avec les cinéastes brésiliens -des noms émergent (Philippe Barcinski, Rubens Rewald ou Rossana

Foglia) et des projets, courts ou longs, peuvent, de fait, être suivis avec attention. L'annonce du "Palmarès courts métrages" de la Sélection Officielle, lors de la cérémonie de clôture, fait figure d'exception à la règle.

Bien sûr, il serait encore possible de citer d'autres actions, ponctuelles ou régulières, comme la présentation de *La Collection* de Canal+, exercice de style cinématographique, qui sollicite l'ensemble des réalisateurs et producteurs hexagonaux et renforce nos liens avec une nouvelle génération d'auteurs. Mais, pour finir cette évocation de "l'activité courts métrages" du Syndicat, il me semble primordial de rappeler que, chaque année, à l'occasion des Prix de la Critique, un prix couronnant le meilleur court métrage français de l'année écoulée est attribué : le Novais-Teixeira. Quelques semaines avant la cérémonie, une projection est organisée à l'Agence du Court Métrage, dans le but de permettre à chacun de découvrir les films finalistes et de participer à la délibération. Force est de constater que cette séance, aux participants incontestablement motivés, a lieu en cercle restreint. Certes, les emplois du temps surchargés ne permettent pas forcément de se libérer ; mais ces 3 h 30 sont une occasion privilégiée de voir des courts hors du circuit spécialisé des festivals et autres cases réservées, et de participer activement à la reconnaissance d'œuvres au statut commercial toujours marginal. Et si, j'en conviens aisément, le travail de sélection est l'apanage de quelques-uns au SFCC ; la désignation du lauréat du Novais-Teixeira ne cherche rien moins qu'à être l'affaire de tous. Ne serait-ce que pour prolonger ensuite, de Paris à Cannes, un certain goût du court.

Francis Gavelle
Coordinateur "courts métrages"
de la Semaine de la Critique

Souvenirs d'un juré



OR de Keren Yedaya

Parmi les inventions les plus affreuses qui existent sur cette terre, on peut compter... les drapeaux. L'idée qu'un athlète (rappelons-nous les derniers jeux olympiques...), un artiste concoure pour un prix sous une couleur nationale m'a toujours fait horreur. C'est bien pire que pendant le "Palio" de Sienne où les quartiers courent les uns "contre" les autres au lieu de penser à la beauté harmonieuse du spectacle, "et que le meilleur gagne !". Bizarrement, pendant les Jeux Olympiques, nos journaux télévisés parlent très peu de la compétition en soi, ils enferment tout dans l'ornière asphyxiante et ridicule du drapeau (français, italien, etc.), ils se préoccupent surtout de faire la liste des "médailles" gagnées par leurs couleurs ("les Allemands nous ont volé une médaille !...").

Dans les concours cinématographiques, on se laisse heureusement beaucoup moins aller au nationalisme ; mais un juré est toujours plus tranquille quand dans la sélection il n'y a pas de film qui porte son drapeau, et c'était mon cas pour la Semaine de la Critique 2004 à Cannes. Quel soulagement ! Ne devoir rendre compte à personne de mes décisions, à part aux membres du jury... Mais un jury est toujours dirigé par un président appartenant à un groupe ethnique, à une culture, et donc le "risque-drapeau" peut toujours se rappeler à notre bon souvenir...

Six films environ se sont imposés à notre jury en mai dernier : un chinois (*Lu cheng* de Yang Chao, un road-movie moderne, antonionisque, sur deux étudiants chinois désespérément à la recherche d'un emploi), un israélien (Or

de Keren Yedaya, une tranche de vie naturaliste -peut-être trop- dans la famille d'une prostituée et de sa fille prénommée Or), un kazakh (*Schizo*, de Guka Omarova, dans lequel un garçon surnommé Schizo et un ex-boxeur tentent en vain leur chance), un mexicain (*Temporada de patos*, de Fernando Eimbke, comédie plutôt attachante autour d'une famille enfermée dans un appartement un terne dimanche après-midi), un iranien (*Khab e talkh*, de Mohsen Amiriyoussefi, variation grotesque sur un fossoyeur très particulier) et un français (*Brodeuses* d'Eléonore Faucher, que tout le monde connaît). Le jury était naturellement divisé : la moitié en faveur du chinois, l'autre moitié pour l'israélien. Après de longues discussions, très polies au demeurant, l'israélien a prévalu d'un point, et le fait que le président du jury connaisse mieux Israël que la Chine y était peut-être pour quelque chose... Je n'accuse évidemment personne, je ne fais que souligner comment, parfois, nos origines -ou nos drapeaux- peuvent conditionner certains de nos verdicts...

J'ai fait d'autres petites découvertes pendant la semaine où j'ai fait partie du jury de la Caméra d'Or 2004 : parfois on écarte trop rapidement certaines œuvres du groupe des candidats à la palme. Par exemple, *Dear Frankie* de l'Anglais Shona Auerbach, *Mean Creek* de l'Américain Jacob Aaron Estes, *The Woodsman* de l'Américaine Nicole Kassell, ont été trop hâtivement mis de côté à cause d'une problématique ou d'un style jugé "trop féérique", "trop classique", ou "trop optimiste" : "un homme condamné pour détournement de mineur -*The Woodsman*-, ne peut se "racheter" aussi facilement..." Et Raskolnikov, alors ?

À cause aussi de mon mauvais anglais

-Ô toute-puissance de l'Amérique !- je n'ai pu défendre ce film pourtant touchant. S'il n'y a pas un bon interprète dans un jury, on court de sérieux risques, d'autant plus que les jurés de pays pauvres comme le mien n'ont pas souvent le courage d'admettre qu'ils ne parlent pas la langue de Shakespeare, et leurs arguments deviennent alors primitifs, voire ridicules -"You mean...", "I don't know...", "Finally...", etc. Que dire de la sélection des films ? Là aussi, les drapeaux peuvent faire des ravages. Pourquoi, a priori, doit-il y avoir un film par pays ? Si le film suisse (sélectionné souvent parce que c'est une coproduction française) ne fonctionne pas -c'était le cas de *Bienvenue en Suisse* de l'ingénue Léa Frazer-, pourquoi le mettre en compétition ? La projection de cette comédie touristique aux relents antinazis tirés par les cheveux a été l'un des moments les plus jouissifs de la semaine cannoise, une récréation involontaire qui nous a au moins dédommagés de tous les moments où nos nerfs ont été mis à rude épreuve, comme pendant la projection de *Tarnation* du nord-américain Jonathan Caouette, défendu ponctuellement comme film d'avant-garde par les inévitables intellectuels parisiens. Pourquoi sélectionner à la Quinzaine un film au style soixante-huitard attardé ? S'ils sont obligés de souffrir à cause de navets prétentieux, les membres du jury peuvent au moins sourire du soutien ridicule qu'une certaine critique leur porte. Ah, si on pouvait éviter de sélectionner les drames ratés, en choisissant quelques comédies réussies en plus ! Mais les sélectionneurs n'aiment pas les comédies, hélas !

■ ■ ■ Aldo Tassone

Le Palmarès complet

Caméra d'Or

OR (Mon trésor) de Keren Yedaya
(France / Israël)

Grand Prix de la Semaine de la Critique

Le Grand Prix de la Semaine de la Critique est décerné par la presse. Le prix est doté par Cinépolis d'un montant de 5 000 € remis au réalisateur. Ce dernier est invité en résidence au Moulin d'Andé pendant trois mois.

BRODEUSES de Éléonore Faucher
(France) et

OR (Mon trésor) de Keren Yedaya
(France / Israël)

Prix de la FIPRESCI

Attribué par un jury international de critiques cinématographiques.

ATASH (Soif / Thirst)
de Tawfik Abu Wael (Israël / Palestine)



Prix de la (Toute) Jeune Critique

Les lycéens participant à la (Toute) Jeune Critique attribuent un prix à leur court et long métrage préféré.

Court métrage : **RYAN**
de Chris Landreth (Canada)

Long métrage : **OR (Mon trésor)**
de Keren Yedaya (France / Israël)

Prix Regards Jeunes

Le Prix est décerné par un jury composé de cinq jeunes cinéphiles francophones à un long métrage et un court métrage.

Court métrage : **L'HOMME SANS OMBRE**
de Georges Schwizgebel (Canada / Suisse)

Long métrage : **OR (Mon trésor)**
de Keren Yedaya (France / Israël)

Rails d'Or

Depuis 1995, un groupe de cheminots cinéphiles décerne le Petit Rail d'Or du meilleur court métrage et le Grand Rail d'Or du meilleur long métrage.

Petit Rail d'Or : **ALICE ET MOI**
de Micha Wald (Belgique)

Grand Rail d'Or : **CQ2 (Seek You Too)**
de Carole Laure (Canada / France)



Prix SACD

Pour la première fois, la SACD remet un prix au scénariste de l'un des 7 longs métrages de la sélection. Le Prix est doté de 1 500 €.

Éléonore FAUCHER et Gaëlle MACÉ pour **Brodeuses**
Keren YEDAYA et Sari EZOUZ pour **Or (Mon trésor)**

Prix Canal+ du court métrage

Les programmes courts de Canal + achètent les droits du film qu'ils priment pour diffusion à l'antenne.

RYAN de Chris Landreth (Canada)

Prix Découverte Kodak du court métrage

Un jury composé de différents représentants du court métrage récompense le meilleur court métrage. Le prix est doté d'un montant de 3 000 € en pellicule.

RYAN de Chris Landreth (Canada)



Bienvenue aux nouveaux adhérents

Lena ADAM (*RFI Roumanie, Radio Roumaine*)

Christian-Marc BOSSÉNO (*Vertigo - dir. publication, Techniques et Architectures, La Pensée du Midi*)

Anne BRUNSWIC (*Images Documentaires - rédac chef*)

Marc CERISUELO (*Positif, Télérama, L'Imbécile, Traffic, Universalia*)

Alexandre CHABERT (*Les Inrockuptibles*)

Jean CHATEL (*Festival de Cannes*)

Matthieu CHÉREAU (*Objectif Cinéma, Les Cahiers du Cinéma*)

Frédéric COUSIN (*RFI*)

Philippe DANA (*Canal+*)

Blandine de DREUX (*Télé Poche - chef serv. cinéma*)

Alain KEIT (*0 de conduite*)

Emeric de LASTENS (*Exploding, Cinergon, Vertigo*)

Nicolas MARCADÉ (*Fiches du Cinéma - rédac chef adj., Annuel du Cinéma, lesmoules.com*)

Colette MILON (*Télé câble satellite hebdo*)

Bernard PAYEN (*Objectif Cinéma*)

Yannis POLINACCI (*Filmfestivals.com*)

Yann RAYMOND (*Objectif Cinéma*)

Pascale ROUSSET (*Fiches du Cinéma - dir. publication*)

Catherine RUELLE (*RFI - chef actualité cinéma*)

Alain SPIRA (*Paris Match*)

Pierre VACCARO (*Le Courrier français, Célébré, inx16.caf.fr*)

Philippe WASSILIEFF (*Agence Sigma Bruxelles*)

Semaine Internationale de la Critique 2005

composition du comité de sélection

Jean-Christophe BERJON, délégué général
(*Annuel du Cinéma et Fiches du Cinéma - rédac chef, Avant-Scène Cinéma, Virgin L'hebdo*)

Patrice CARRÉ
(*Le Film français, «Cinécourts» - CinéCinéma*)

Matthieu CHÉREAU
(*Objectif Cinéma, Les Cahiers du Cinéma*)

Matthieu DARRAS
(*Positif*)

Nadia MEFLAH
(*Objectif Cinéma, Ligue de l'enseignement*)

Glenn MYRENT
(*Cinémathèque française*)

commission court métrage

Francis GAVELLE, coordinateur
(*Radio Libertaire*)

Cécile GIRAUD,
(*Objectif Cinéma*)

Bernard PAYEN
(*Objectif Cinéma*)

Éphéméride

25/03 : Réunion du Conseil Syndical

21/04 : Conseil d'Administration du Festival de Cannes

13 au 21/05 : 43^e Semaine Internationale
de la Critique à Cannes

15/05 : Conseil d'Administration du Festival de Cannes

21/06 : Réunion des commissaires au compte

22/06 : Assemblée Générale, réélection du tiers sortant des membres du Conseil Syndical, suivie d'une réunion de celui-ci. Élection du nouveau bureau.

22/06 : Rendez-vous avec... Alain Corneau

05/07 : Conseil d'Administration du Festival de Cannes

Merci Sandrine

Après avoir assuré le relais de Marion Dubois-Daras (en congé de maternité), Sandrine Girbal nous quitte. Elle aura prouvé, au long de cette année, que gentillesse et compétence sont loin d'être contradictoires. Merci Sandrine. Et bonjour Marion !



Quand les cheminots inventent les Rails d'Or

A Cannes, heureusement, il n'y a pas que les professionnels du cinéma. Il y a la grande migration des cinéphiles pendant le Festival international du film. Qu'ils soient Cannois ou venus de tous les coins de l'hexagone, ils sont nombreux à connaître les lieux où l'on peut croquer du cinéma à belles dents et pas n'importe lequel. À la Salle Miramar, sur la Croisette, pour les films de la *Semaine de la Critique*, au Studio 13 de la MJC Picaud, au Théâtre de la Licorne à la Bocca et le soir monter sur les hauteurs, à Valbonne, pour y débattre avec les équipes à l'issue des projections des films de la *Semaine*.

Mais, il est un événement qui s'est déroulé cette année à l'heure où l'on décernait à Cannes les prix des différentes sélections, la dixième édition de la remise des Petit et Grand Rails d'Or destinés à récompenser les deux meilleurs films issus des 7 courts et 7 longs sélectionnés en compétition par la *Semaine Internationale de la Critique*. Ce choix, comme les neuf précédentes années, résultait du vote d'une centaine de cinéphiles de la SNCF présents à Cannes.

L'histoire de cette aventure méritait d'être racontée dans notre série des "Fous de cinoche" car il s'agit bien d'une folie due à l'Association des Cheminots cinéphiles et à son président André Gomar. Une folie bien pensée et qui a vu se rejoindre des passionnés de cinéma à la *Semaine Internationale de la Critique*. Répondant en 1991 à l'invitation de Jean Roy, alors Délégué Général de la SIC, logé par ce dernier, billet SNCF gratuit (évidemment !), et muni des invitations pour les projections des films de la Semaine, André Gomar découvre le festival de Cannes, *Carne*, de Gaspar Noë et *La Vie des morts* de Arnaud Desplechin, sélectionnés par la SIC. Une bonne entrée en la matière. Rentré à Paris, André Gomar apprend que le CE de la SNCF (le comité d'entreprise) possède un Centre de vacances à Cannes la Bocca et qu'il est libre en mai. Retour à Cannes en 92 et rencontre avec les trois mousquetaires du film belge *C'est arrivé près de chez vous*, Benoît Poelvoorde, André Bonzel et Rémy Belvaux.

La Lettre du Syndicat Français de la Critique de Cinéma / Septembre 2004



Quand le cinéma algérien remet le Rail d'Or au cinéma canadien... québécois : Yamina Bachir-Chouikh félicite Carole Laure pour son film CQ2 (Seek You Too), lauréat du grand Rail d'Or. Au centre de la photo, André Gomar, président de «Ceux du Rail».

Tout cela pousse Gomar à imaginer quelque chose avec ses cinéphiles. Pour lui, on ne compte plus les cinéastes qui ont été découverts par la *Semaine Internationale de la Critique* et celle-ci "met l'accent sur l'aspect découverte et curiosité et cultive cette étrange sensation devant des cinématographies parfois inconnues comme un voyageur qui s'extasie devant un site non encore mentionné sur les cartes et sur les guides". Christian Pessant, responsable de la commission "Sport - loisirs et... culture" du CE de Saint-Lazare-SNCF propose en 1993 d'organiser et de gérer le séjour des cheminots cinéphiles à Cannes. Difficile première expérience cette année-là. C'est en 1994 que le projet se dessine en relation avec la *Semaine*. On commence à parler du Rail d'Or, fruit d'une réflexion collective. 1995, enfin, on remet, au milieu de problèmes d'organisation et d'improvisation, les premiers Rails, auquel s'ajoutera un Rail d'Honneur pour Paul Carpita qui venait de présenter son deuxième film à Cannes, *Les Sables mouvants*.

Les premiers récipiendaires seront pour le Petit Rail d'Or l'Autrichien Veit Helmer avec *Surprise* et le Belge Franck Van Passel avec *Manneken Pis*, clin d'œil aux rails puisque l'héroïne y conduisait un tramway.

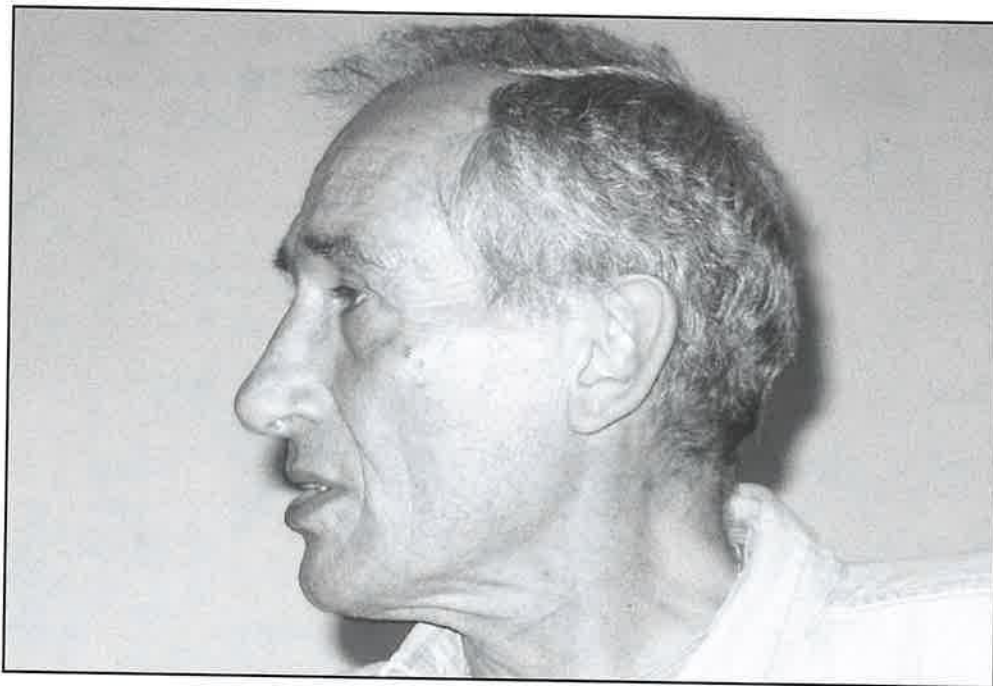
Depuis 1995, c'est chaque année une histoire de fidélité entre la centaine de membres de l'association des cinéphiles qui a pris le nom de "Ceux du Rail" (référence à un film tourné pendant la guerre par René Clément et Henri Alekan et au cours duquel le chef-op' filma les fortifications allemandes entre Nice et Toulon) et les films de la SIC. Les Rails d'Or sont allés, entre autres, à *Amours chiennes* d'A.G. Innaritu en 2000 et à *Depuis qu'Otar est parti* de Julie Bertuccelli en 2003. Cette année, Petit Rail à *Alice et moi* de Micha Wald et Grand Rail à *CQ2 (Seek You Too, Tout près du sol)* de Carole Laure. Souhaitons que cette histoire d'amour cinéphilique se poursuive longtemps.



Jean RABINOVICI

Alain Corneau

Le mardi 22 juin 2004, aux 7 Parnassiens



Ce furent d'abord des retrouvailles attendues, émouvantes. Les traits marqués sont ceux d'un homme éprouvé (qui ne le serait ?), mais en transparence subsiste l'éclat d'un sourire inaltéré, l'aisance et la conviction communicatives d'une intelligence en marche – celle, si caractéristique, à quoi on reconnaît les cinéastes-cinéphiles que nous aimons.

L'assistance, cette fois encore, est clairsemée. Nous dirons intime. Chaleureux et disponible, Alain Corneau ne s'en prêtera pas moins au jeu des questions. Pour l'interroger, autour du meneur de jeu Yves Allion, Claire Clouzot et Heike Hurst, et puis le public. Dans l'assistance, de jeunes étudiants en cinéma qui orientent le débat vers la constitution d'une équipe technique, le rôle d'un technicien dans la création... Comment un réalisateur tient-il son plateau ? Comme toujours, il n'y a pas de règles, mais à ses confidences on imagine assez la manière Corneau, probablement peu éloignée de celle d'un Renoir. Claire Clouzot avoue tout de go s'intéresser peu au polar, et ses réticences premières envers un cinéaste soupçonné (les "gros calibres" aidant) de misogynie, voire de phallocratie. Jusqu'à la vision de son film le plus récent, *Stupeurs et tremblements*, qui lui fit

changer son fusil (!) d'épaule. Corneau reconnaît que ce choix du roman d'Amélie Nothomb répondit chez lui à un besoin devenu pressant. Chamboulée, Claire vit soudain la femme qui était en Alain.

Heike Hurst, partant d'une thèse analogue, préféra dès lors porter le débat sur la musique, sur son rôle dans la façon de monter un film, prenant comme exemple majeur *Police Python 357*. Alain Corneau, qui fut jadis batteur de jazz, expose subtilement à quel point le travail d'écriture d'un film est un travail musical. Après la projection du *Choix des armes*, le public revient essentiellement sur ce film tandis que son auteur convient que le recul incite à un autre regard, à examiner le point de vue sociologique alors que son projet, à l'époque, était plutôt cinéphilique ; il s'agissait d'une variation sur les classiques du film noir (Lino Ventura avait été pressenti pour le rôle de Montand), d'un parallèle entre deux manières de construire un polar (une seule caméra sur Montand, plusieurs sur Depardieu). Mais ce n'est pas l'écoulement du temps qui apporte un second degré, une dose de drôlerie au personnage de Depardieu et à ses répliques. C'était fait pour ça, affirme Corneau avec ce rire reconnaissable entre mille.

La séance est levée dans la bonne humeur, le timing a été parfaitement respecté. Ne sommes-nous pas entre professionnels ?

■ ■ ■ Gérard Lenne



Yves Allion, Heike Hurst et Claire Clouzot entourant Alain Corneau

Ghislaine Masset

nous accueille aux 7 Parnassiens

Elle parle avec passion de ses multiples activités. Tout à fait normal puisque c'est une enthousiaste. Elle, c'est Ghislaine Masset, directrice et animatrice des 7 Parnassiens, salle appartenant comme les 3 Lincoln et les 5 Caumartin, à la société Multiciné, réputée pour privilégier le cinéma d'auteur (avec une prédilection pour des réalisateurs comme Almodovar, Francois Ozon, Ken Loach, etc.) et aussi pour donner pleinement leur chance aux premiers films de nouveaux auteurs. Ici, point de retrait intempestif. On laisse au film le temps d'exister. Ou, moindre mal, on le garde dans une salle plus petite (7 salles de 265 à 35 places aux Parnassiens). C'est elle qui nous accueille lors de nos Rendez vous avec un cinéaste... initiés avec Bertrand Tavernier et poursuivis avec Édouard Molinaro, Michel Deville, Merzak Allouache (soirée en hommage à Guy Hennebelle), Goran Paskaljevic, Pascal Thomas, Alain Corneau.

Et dire que cette passionnée de cinéma n'était pas particulièrement cinéphile ! Titulaire d'un DEUG de sociologie à Caen, elle est entrée, presque par hasard, et pour quelques semaines croyait-elle, à Multiciné, voici 15 ans, au retour d'un long séjour aux États-Unis. Ce qui la meut, à côté de son travail administratif et de gestion d'une équipe, c'est la création d'événements. Chaque semaine ou presque un réalisateur vient présenter son film et en débattre, des festivals sont organisés



Ghislaine Masset



(Cinéma créole, Cinéma et poésie, etc.). Pour faire connaître ces manifestations, souvent accompagnés par *Paris Capitale du Cinéma* et la programmation courante, elle réalise elle-même, grâce à une formation de graphiste, une gazette hebdomadaire tirée à 20 000 exemplaires, conçoit les affiches, édite des flyers. On la sent toujours en recherche d'idées nouvelles. Au hasard de la conversation, j'avais évoqué le comédien singulier qu'est Daniel Cauchy et bingo, l'idée d'un cycle qui lui serait consacré est aussitôt évoquée ! Et je ne parle pas de ses autres activités, par exemple la présidence d'une association franco-argentine, l'édition d'un livre et sa passion pour la poésie et la musique qu'elle excelle à faire participer aux programmes qu'elle aime mitonner pour notre plaisir. Concernant nos séances elle souhaiterait que nous puissions, par le bouche

à oreille, y faire participer, en dehors de nos membres, des amis, des relations. Elle reconnaît à nos présentations et débats (vieux connivence de la critique et des auteurs) une vraie pertinence mais surtout une convivialité particulière qu'il faudrait faire partager à un public plus large. Merci à l'équipe de Multiciné, cinéphiles militants, à son dynamique directeur – Jean François Merle, à son talentueux programmeur Xavier Blom, à toute l'équipe des 7 Parnassiens (3 projectionnistes, 3 caissières, 4 personnes d'accueil) et surtout à Ghislaine, pour son accueil, son engagement, sa gentillesse, son sang-froid (quand, au contraire, nous paniquions tous, parce qu'à quelques minutes de la projection d'*Omar Gattalo*, la copie n'était pas encore arrivée !) et, bien sûr, son sourire.

■■■ Christian Bosséno

Les journaux et revues de cinéma en Iran et leurs critiques

par Mamad Haghghat

Nous avons souhaité présenter dans *La Lettre du SFCC* un état de la critique à travers le monde. Il ne s'agit pas là d'une étude exhaustive mais de tracer un rapide portrait des publications et revues de cinémas et d'évoquer la situation des critiques dans les pays étrangers. Pour ce dossier numéro 1, nous avons rencontré Mamad Haghghat, passeur du cinéma iranien en France depuis de longues années et qui travaille à l'exploitation d'une salle Art et Essai du Quartier Latin à Paris. Réalisateur d'un long métrage, sélectionné en 2003 par la *Semaine Internationale de la Critique* et ensuite distribué en France et à l'étranger, *Deux Anges*, il écrit aussi sur le cinéma en Iran et dans d'autres pays.

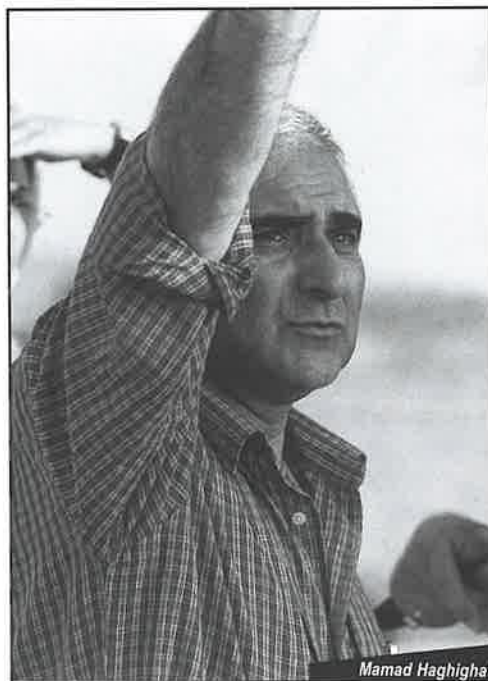
Les balbutiements

Les premiers articles écrits sur le cinéma datent des alentours de 1907 dans les quotidiens à Téhéran. Mais la première revue spécialisée sur le 7^e Art, intitulée *Le Cinéma et les Spectacles* est créée en juillet 1930 par Ali Vakili, déjà propriétaire de salles de cinéma. Cela coïncide avec la réalisation du premier long métrage de fiction *Abi et Rabi* de O. Ohanian et la création de la première école de cinéma en Iran. *Le Cinéma et les Spectacles* (48 pages) ne tient que deux numéros. Vient ensuite la revue *Hollywood* en juin 1943 – en pleine guerre mondiale – (sur 20 pages) bimensuelle, fondée par Ali Reza Amir Moez, consacrée aux stars américaines. Cette revue dura deux ans. Dans certains des numéros, on trouve la signature d'écrivains renommés tel Iraj Pezeshkzad, Janati Ataii...

Des publications au service de l'industrie

Après la seconde guerre mondiale, l'industrie du cinéma iranien redémarre réellement avec Ismail Kouchan (le patron de Pars Films), et c'est lui qui fonde la revue *Le Monde de l'Art* (36 pages) en septembre 1951. On y trouve des articles

traduits sur le cinéma mondial mais aussi sur l'activité de la production nationale qui est entièrement aux mains de Pars Films. Le tirage est de 2 000 exemplaires et dès le troisième numéro le tirage passe à 5 000, ce qui est surprenant, vu le taux d'alphabétisation extrêmement réduit à l'époque. Son rédacteur en chef, A. Kasmai, dans un éditorial, défend "le droit et le respect des artistes". Parmi les rédacteurs, on y trouve des renommés comme Farokh Gaffari, Said Nafici. Peu de temps après, le bureau de la revue sera victime d'un incendie. Une autre compagnie, Alborz Films crée la revue bimensuelle *Le Monde du cinéma* (24 pages) plutôt spécialisée sur la technique du cinéma, la critique de film, l'histoire du cinéma, la production iranienne, etc. Une partie des membres de la rédaction quitteront cette revue pour en fonder une autre, *Cinéma et Théâtre*, en octobre 1952.



Mamad Haghghat

Les Stars du cinéma, paraît aussi en 1952, puis *Star du cinéma*, fondé par P. Galstian en 1953, bimensuel, avec une couverture en couleur, suivit presque la même politique que ses prédécesseurs. En 1955, cette revue devint hebdomadaire. Elle commença à critiquer sévèrement le cinéma national. Le tirage de celle-ci monta jusqu'à 10 000 exemplaires. Après 816 numéros, en 1978, elle cessa d'exister à l'approche de la révolution.

Une critique cinéophile

Peyk E Cinema (*Le Messenger du Cinéma*) est fondé en 1954 par Toghrol Afshar. Cette revue qui fera paraître 11 numéros se détache des précédentes. Viendront ensuite *Le Cinéma*, et surtout, *Le Film et la Vie* en 1995, sous la direction de Sh. Nazerian, avec des études plus approfondies, des analyses de films qui font alors connaître Bergman, Mizoguchi, Satyajit Ray aux cinéophiles iraniens. Cette dernière est considérée comme la meilleure jusqu'alors. En 1961, *L'Art du cinéma* et *Le Film et l'Art* apparaissent. La première de ces deux publications tiendra pendant 25 mois et la deuxième paraîtra jusqu'en 1974 sous la direction d'Ali Mortazavi. Cet hebdomadaire qui a eu beaucoup de succès, a créé en 1969 le Prix Sepas, le "César" iranien). Il faut citer aussi, entre autres, *Film*, un trimestriel de grande tenue lancé par Jamshid Akrami (1972), *Cinéma et Théâtre* par Bahman Maghsoudlou, le mensuel *Cinéma 52*, (1973) dirigé par Bahram Reypour et Jamal Odid avec un tirage de 5 à 8 000 exemplaires est soutenu par le festival international de Téhéran, lié au ministère de la Culture et de l'Art. Toutes ces revues disparurent avec l'arrivée de la révolution islamique en 1979. Au cours de ces années, elles ont formé des critiques, des cinéophiles et même des cinéastes. Certains critiques professionnels gagnaient leur vie grâce à ce métier, parfois pour une période très courte, et un ou deux ciné-clubs étaient liés avec une revue.

Depuis la révolution de 1979

Durant les 25 années de la période islamique, pas moins de 26 revues cinématographiques ont vu le jour et cela surtout à partir de 1990, car auparavant, durant la première décennie, le régime était sévère et, de ce fait, la politique culturelle avait peine à exister. Mais, dès 1990, la présence du nouveau cinéma iranien s'accélérait sur les écrans des grands festivals étrangers, ce qui allait procurer une certaine liberté à ceux qui écrivaient sur le cinéma. Mais la vie de la majorité de ces revues fut de courte durée. Le mensuel *Film*, né en août 1982, fondé par le trio Mehrabi, Golmakani, Yari est le plus sérieux, le plus fiable, et le plus durable. Il existe toujours aujourd'hui. Il est une véritable source d'information aussi pour les chercheurs sur le cinéma contemporain iranien.

Cette revue fait connaître également le cinéma mondial aux cinéphiles du pays grâce à ses correspondants à l'étranger et aux envoyés spéciaux dans les festivals internationaux. Son tirage a atteint le chiffre de 70 000 exemplaires au début des années 90.

Il y a des revues plus ciblées comme *Cinéma vérité* (mai 2002) plus spécialement consacré aux documentaires et aux films expérimentaux. Le mensuel *Vidéo* (1995) traite des sorties en vidéo, *Pilban* (2002) se réserve le domaine du dessin animé, *L'Industrie du cinéma* (2001) se destine aux aspects techniques de ce métier. *Film Negar* (2002) est consacré au scénario, etc. Du côté des ayatollahs, on s'y met aussi, et ils fondent en 1991 le mensuel *Sourate*, tout à fait dans la ligne du régime. C'est à partir du 28 décembre 2003 que l'Iran a son premier

quotidien de cinéma: *Bani Film*, qui rencontrera un franc succès. Il contient essentiellement les actualités sur le cinéma iranien et étranger, les ciné-chiffres, des brèves critiques.

Rappelons que pour une population de 70 millions d'Iraniens, il n'existe que 260 salles dont 77 à Téhéran qui a 12 millions d'habitants. La production annuelle moyenne est d'environ 80 longs métrages, et presque 2 000 courts métrages (qui ne sont pas diffusés dans les salles). 2 à 5 films étrangers sortent seulement chaque année sur les écrans des cinémas iraniens. On se demande alors d'où vient cet appétit de créer autant de revues de cinéma dans ce pays ! Le plus gros tirage, c'est celui de l'hebdomadaire *Cinema Jahan*. D'après son directeur Gh. Moussavi, celui-ci était de 100 000 exemplaires. Cette revue a été interdite de publication en février 2002

par la justice comme le mensuel *Gozaresh Film* parce qu'elles ne respectaient pas les règles islamiques !

Actuellement il n'y a qu'une dizaine de ces revues qui continuent leurs activités comme le mensuel *Le Monde l'image* créé par Ali Moalem en 1992, *Cinema Weekly* créé par H. Vakhshouri en 1991 qui est un mélange de *Film français* et de *Studio*. Ajoutons à ceux-là le trimestriel en anglais *Film International* (1992) créé par le même groupe que celui du mensuel *Film*, le trimestriel de la Fondation Farabi pour le cinéma, l'un des organisateurs du festival annuel international, le Fajr de Téhéran. Et tout récemment un site Internet consacré au cinéma, *30 Nema*, en langue persane vient de commencer à fonctionner.

Propos recueillis par
Jean Rabinovici

Repères bibliographiques Parutions de 2004 (1)

Cinéastes

Écrits. Michelangelo Antonioni : *Ce bowling sur le Tibre*, Images modernes. Jean Cocteau : *Sur «Le Sang d'un poète»*, Paris expérimental. Eugène Deslaw : *Ombre blanche-lumière noire*, Paris expérimental. Eugène Green : *Le Présent de la parole*, Melville/Éditions Léo Scheer. Jonas Mekas : *Lettres de nulle part*, Paris expérimental. Michaël Moore : *Dégaissez-moi ça !* Petite ballade dans le cauchemar américain, 10/18 n° 3603 ; *Tous aux abris*, La Découverte. Eric Rohmer : *Le Goût de la beauté*, Petite Bibliothèque des Cahiers du Cinéma. André Tarkovski : *Le Temps scellé*. De «L'Enfance d'Ivan» au «Sacrifice», Petite Bibliothèque des Cahiers du Cinéma.

Études. *L'Autoportrait de Chantal Akerman en cinéaste*, Cahiers du Cinéma/Éditions du Centre Pompidou. *Woody Allen* par Jean-Max Méjean, Gremese. *Michelangelo Antonioni* par Seymour Chatman et Paul Duncan, Taschen (Cologne, Allemagne). *Jacques et Jean Becker* par Jean Becker, Éditions PC. *Catherine Breillat* par Claire Clouzot, Cahiers du Cinéma ; par David Vassé, Éditions Complexe/Arte. *Eric Bullot (L'œil s'amuse)* par Jacques Aumont, Éditions Leo Scheer. *Henri Calef* par Marie Calef et Philippe Esnault, Les Indépendants du 1^{er} siècle, Pilote 24 édition (Périgueux, Dordogne). *Luigi Comencini* par Jean-A Gili, Gremese. *Walt Disney* par Bertrand Mary, Calmann-Levy. *Pierre Coulibeuf*, sous la direction de Laurent Le Bon, Yellow Now/Ministère des affaires étrangères, Crisnée (Belgique). *S.M. Eisenstein* par Dominique Fernandez, Grasset. *John Ford* par Jean Collet, Michalon. *Mel Gibson* par Corinne Doucet, Horizon illimité. *Alfred Hitchcock* par Jean-Pierre Dufreigne, Assouline ; par Donald Spoto, Albin Michel. *Nelly Kaplan* par Mireille Calle-Gruber et Pascale Risterricci, L'Harmattan. *Ken Loach* par Erika Thomas, L'Harmattan. *Christian Merthiot* par Fabien Danasi, Éditions Leo Scheer. *Joao Cesar Monteiro*, collectif, Yellow now/Côté Cinéma. *Yasujiro Ozu* par Kiju Oshida, Institut Lumière/Arte éditions. *Maurice Pialat (peintre)*, Institut Lumière. *Roman Polanski* par Frédéric Zamochnikoff et Stéphane Bonnotto, Michel Lafon (Neuilly sur Seine, Hauts de Seine). *Claude Sautet* par Sandra Marti, Gremese. *François Truffaut* (Les Affiches de films de) par Dominique Auzel, Seguiet ; par Dominique Auzel et Sabine Beaufilet-Fievez, Milan (Toulouse, Haute-Garonne) ; par Robert Ingram et Paul Duncan, Taschen.

Pedro Almodovar, Eclipses n° 36 ; Les Inrocks 2. *Chus Marier* par Nicolas Milteau, Archives n° 95, janvier 2004. *Maurice Pialat*, Les Inrockuptibles, numéro hors série. *Luchino Visconti*, Gabriel D'Annunzio, Giuseppe Verdi, Théâtres au cinéma n° 15, Magic Cinéma (Bobigny).

Entretiens. *Pedro Almodovar* (avec Frédéric Strauss), Cahiers du Cinéma. *Leçons de cinéma* de Laurent Tirard, Nouveau Monde Éditions.

JO par Raymond Depardon, Éditions du Seuil.

Acteurs

Autobiographies. Nicole Calfan : *Toi l'ours, moi la poupée*. Jean Yanne, Michel Lafon. Jean-Laurent Cochet : *Faisons encore un rêve*, Pygmalion. Catherine Deneuve : *A l'ombre de moi-même*, Stock. Guillaume Depardieu (avec Marc-Olivier Fogiel) : *Tout donner*, Plon. Jacques François : *Rappels*, Ramsay/Michel Lafon. Claude Jade : *Baisers envolés*, Milan. Lio (avec Gilles Verlant) : *Pop Model*, Flammarion. Renée Saint-Cyr : *Monsieur de*, Flammarion. George Sanders : *Mémoire d'une fripouille*, Presses Universitaires de France. Philippe Torretton : *Comme si c'était moi*, Éditions du Seuil. Annette Vadim (avec Henry-Jean Servat) : *Les Liaisons scandaleuses*, Le Pré-aux-Clercs. Sylvie Vartan : *Entre l'ombre et la lumière*, XO.

Témoignages. *Appelez-moi Kate*, confidences de Katharine Hepburn par A. Scott Berg, Robert Laffont. *Jean Carmet* par Jean-François Carmet, Le Cherche-midi. *Femandel* par Corinne Contandier-Fernandel, Jean-Pierre Tallandier. *Jean Gabin* par Florence et Mathias Gabin Moncorgé, Michel Lafon. *Audrey Hepburn* par Sean Hepburn Ferrer, Plon. *Frank Sinatra* par George Jacobs, Michel Lafon.

Études. *Jackie Chan* par Eric Faber, Camot Cinéma (Chatou, Yvelines). *Louis de Funès* par Brigitte Kernel, Éditions du Rocher. *Jean Gabin* par André Brunelin, Robert Laffont ; par Patrick Glâtre et Olivier Millot, Créaphis. *Grace Kelly*, par Joanna Spencer, Payot ; par J.Randy Taraborelli, Michel Lafon. *Steve Mc Queen* par William Claxton, Taschen. *Madonna* par Georges-Claude Guilbert, Nouveau Monde

Éditions. *Pierre Renoir* par Bernard Phansien, Nemont éditeur (Bar-sur-Aube, Aube). *Julia Roberts* par Jason Romano, Favre (Lausanne, Suisse). *James Stewart* par Jonathan Coe, Cahiers du Cinéma. *Sylvie Vartan* par Emmanuel Bonino, Flammarion.

Entretiens. *Michael Lonsdale*, avec Marie-Noëlle Rimlinger (*Un cri dans les images*), Les Éditions du Champin. *Conversations sur la formation de l'acteur* entre Jacques Lassalle et Jean-Loup Rivière, Actes Sud Papiers. *Lettres à une jeune actrice* de Claude Confortes, Melville/Éditions Leo Scheer. *Les Pieds dans le plat* de Michel Serrault, Oh ! éditions.

Dictionnaire international des acteurs de cinéma par Christian Dureau, La Mascara. *Les Jeunes premiers du cinéma français des années 60* par Alain Brassart, Le Cerf/Corlet.

Vacances de stars. Saint-Tropez années 70 par Claude Dronsard, L'Instantané Éditions. *Monstres sacrés, sacrés comédiens*, photographies de Laurencine Lot, La Renaissance du Livre (Tournai, Belgique). *Le Star-system hollywoodien* par Richard Dyer, L'Harmattan.

Personnalités

Maintenant il faudra tout se dire de Benjamin Castaldi, Albin Michel. *Etre le fils de Michel Audiard* de Bruno M, Michel Lafon.

Films

La Comtesse aux pieds nus de Joseph L. Mankiewicz par Patrick Louquet, Artois Presses Université. *Loin du Vietnam*, de Jean-Luc Godard, Joris Ivens, William Klein et Alain Resnais par Laurent Veray, Paris expérimental. *Le Père Noël est une ordure*, par Pierre-Jean Lancry, Horizon illimité (Boulogne-Billancourt, Hauts de Seine). *Scarface* de Brian De Palma par Cécile Giraud, Dark Star. Voir également *Esthétique et schizophrénie* : à partir de Zabriskie Point de Michelangelo Antonioni, Au hasard Balthazar de Robert Bresson et Family Life de Ken Loach par Clotilde Simond, L'Harmattan.

Scénarios

À L'Avant-Scène Cinéma : *Le Cinéma de papa* de Claude Berri (n° 527, décembre 2003), *Le Facteur sonne toujours deux fois* de Tay Garnett (n° 531, avril), *L'Homme sans passé* d'Aki Kaurismaki (n° 530, mars), *Le Nom de la rose* de Jean-Jacques Annaud (n° 532, mai), *Taxi Driver* de Martin Scorsese (n° 529, février), *To Be or Not To Be* d'Ernst Lubitsch (n° 553, juin), *La Vie est belle* de Frank Capra (n° 528, janvier 2004). À la Petite Bibliothèque des Cahiers du Cinéma : *La Mauvaise éducation* de Pedro Almodovar, *Sarabande* d'Ingmar Bergman, *Triple agent* d'Eric Rohmer. Chez Milan : *L'Île de Black Mor* de Jean-François Laguionie.

Les Choristes, texte de Christophe Barratier, photographies d'Yves Prince, Éditions du Seuil. *Confidences trop intimes* de Patrice Leconte par Sarah Fouquet, Séguier. *Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain* de Jean-Pierre Jeunet, Guillaume Laurant, Luc Desportes, Alvisa éditions, Collection Story Board. *L'Horloge magique* de Ladislav Starevitch, Actes Sud Junior. *Inguélezi* de François Dupeyron, Actes Sud. *Kiki la petite sorcière* de Hayao Miyazaki, Milan. *Guide de la passion* : 100 questions sur La Passion du Christ, le film de Mel Gibson, Tequi. *Madame Edouard* de Nadine Monfils, Éditions Complexe. *La Planète bleue* par Andrew Byaff, Alastair Forhergill et Martha Holmes, Larousse. *RRRrrrrr !!!* d'Alain Chabat et les Robins des Bois, le making of en papier par Christophe Carrière, Éditions des Arènes. *Sweet Sweetback's Baadasssss Song* de Melvin Van Peebles, Journal d'un film, Rouge profond / Arte Éditions.

Scénarios non réalisés de Michelangelo Antonioni, Images modernes.

L'Adaptation cinématographique et littéraire par Jeanne-Marie Clerc et Monique Carcaud-Macaire, Klincksieck. *Comprendre et interpréter un story board* : l'exemple de Ministry of Fear de Fritz Lang, 1944 par Morgan Lefeuve, Bibliothèque du Film. *Des dialogues de cinéma* par Jean Samouillan, L'Harmattan. *L'Écriture de scénarios* par Jean-Marie Roth, Chiron (Saint-Quentin-en-Yvelines, Yvelines).

Histoire

Petite histoire du cinématographe de Joseph-Marie Lo Duca, Editions Le Capucin.

L'Annuel du Cinéma 2004, Editions Les Fiches du Cinéma. *Cinéballand 2004*, Balland.

Hollywood et la difficulté d'aimer de Laurent Jullier, Stock. *Brésil : l'atelier des cinéastes* de Sylvie Debs, L'Harmattan. *Le Cinéma italien aujourd'hui 1976-2001* de Jean-Claude Mirabella, Gremese. *Beauté indienne*. Le style Bollywood de Bérénice Geoffroy-Schnoiter, Assouline. *Bollywood Film Studio* ou comment les films se font à Bombay de Emmanuel Grimaud, CNRS Editions. *Le Cinéma asiatique*. Chine, Corée, Japon, Hong-Kong, Taïwan de Antoine Coppola, L'Harmattan. *Le Cinéma de Singapour : paradis perdu, doute existentiel, crise identitaire et mélancolie contemporaine* de Raphaël Millet, L'Harmattan.

Shanghaï : entre promesse et sortilège, sous la direction de Jean-Paul Sepuin, Publication du Grimhgrimia, Bron (Rhône). *Le Spectacle cinématographique en Suisse (1895-1945)* de Gianni Haver et Pierre-Emmanuel Jacques, Antipodes (Lausanne, Suisse).

Des films français made in Hollywood. Les versions multiples 1925-1939 de Martin Barnier, L'Harmattan. *Les Documenteurs des années noires*. Les documentaires de propagande, 1940-1944 de Jean-Pierre Bertin-Maphit, Nouveau Monde. *Histoire économique du cinéma français : production et financement, 1940-1959* de Laurent Creton, CNRS Editions. *Pathé Natan, la véritable histoire* de André Rossel-Kirschen, Les Indépendants du 1^{er} siècle/Pilote 24 édition (Périgueux, Dordogne). *Paris cinéophile* de Gilles Renouard, Parigramme. *Cinépolis* de Philippe Videlier, La Passe du Vent (Gamouillous, Ain).

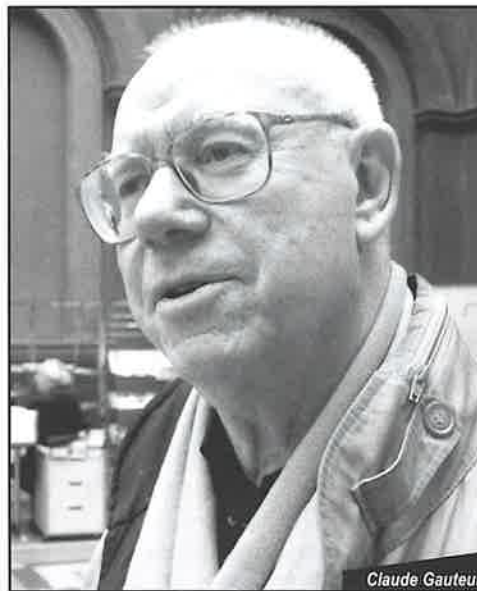
Cannes fait son cinéma de Nathalie Cuman, Timoe Editions (Boulogne-Billancourt, Hauts de Seine). *Cannes premières années du Festival* de Yves Manciet, Thoba's éditions (Roanne, Haute-Loire). *La Légende de Cannes de A à Z* de Henry-Jean Servat, Assouline. *Observations sur les marches à Cannes* de Stéphane Kossmann, Editions Marval.

Le Cinéma d'animation de Bernard Génin, Cahiers du Cinéma/SCEREN/CNDP. *Looney Tunes* de Jerry Beck, l'encyclopédie, Semic.

L'Âge d'or du cinéma érotique et pornographique de François Jouffa et Tony Crawley, Ramsay. *Film noir* de Alain Silver et James Ursini, Taschen.

Les Films Pathé Frères 1896-1914, sous la direction de Michel Marie et Laurent Le Forestier avec la collaboration de Catherine Schapira, AFRHC. *L'Industrie du cinéma* par Joëlle Farchy, Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je ? n° 2555.

L'Historien et le film de Christian Delage et Vincent Guigueno, Gallimard, Folio Histoire. *Historiens et*



Claude Gauteur

cinéastes. Rencontre de deux écritures de Prisman Morrissay, L'Harmattan. *Images malgré tout* de Georges Didi-Hubermas, Editions de Minuit. *Le XX^e siècle à l'écran* de Shlomo Sand, Editions du Seuil.

Le Cinémascope entre art et industrie, sous la direction de Jean-Jacques Meusy, AFRHC. *La Projection grand spectacle du Cinérama à l'Omnimax* par Valérie Peseux, Editions Dujarric.

La Musique de film par Pierre Berthomieu, Klincksieck. *L'Essai et le cinéma* sous la direction de Suzanne Liandrat-Guigues et Munelle Gagnebin, Champ Vallon (Seysssel, Ain). *Proust et les images : peinture, photographie, cinéma, vidéo*, sous la direction de Jean Cleder et Jean-Pierre Moutier, Presses Universitaires de Rennes.

A l'Enseigne du réel : Penser le documentaire de Jean-Luc Lioult, Presses de l'Université de Provence (Aix-en-Provence, Bouches du Rhône). *L'Exception : Le Cinéma sans la télévision*, Le Banquet imaginaire/2, Gallimard.

L'Abécédaire du paraître, par Henry-Jean Servat et Bertrand Tissier, Hors Collection. *Des nouvelles du cinéma 1 et 2, La première fois*, sous la direction de Sarah Bertrand, Editions du Seuil/Thé des écrivains.

Coupez ! Ces films que George Clooney, Nicole Kidman, Jean Reno, Kim Basinger ... aimeraient bien oublier par Christophe Grenet, Editions Camot. *Que valez-vous en cinéma ?* par Fabien Lemercier, Jeunes éditions/Studyrama (Levallois-Perret, Hauts de Seine).

L'Assistant-réalisateur de Jean-Philippe Blime, Dixit. *Les Plans au cinéma*. Les grands effets que tout réalisateur doit connaître de José Cruz et Jeremy Vineyard, Eyrolles. *Le Vocabulaire du cinéma* de Marie-Thérèse Journet, Nathan.

Critique

Des enfants et des monstres de Pierre Alferi, POL. *Espace négatif* de Many Farber, POL.

Voir et pouvoir - l'innocence perdue : cinéma, télévision, fiction, documentaire de Jean-Louis Comolli, Editions Verdier. *Du premier cri au dernier rôle*, Rencontres cinématographiques de Liège de André S. Labarthe, Yellow Now/Cité Cinéma. *La Théorie de l'art au risque des a priori*. De la lecture du film à la symbolique des images de Daniel Serceau, L'Harmattan.

Inflammables de Gérard Guégan, Sabine Wespiser. *Michele Firk est restée au Guatemala*. Portrait d'une cinéaste en armes de Bons Terk, Syllepse.

Revues

Cinéma engagé, cinéma enragé, L'Homme et la Société n° 127-128, L'Harmattan. *Le Cinéma des surréalistes*, études réunies par Henri Behar, Melusine n° XIV, L'Age d'homme. *Cinéma du Maghreb*, CinémAction n° 111, 2^e trimestre 2004. *Le Cinéma militant reprend le travail*, CinémAction n° 110, 1^{er} trimestre 2004. *Du maniérisme au cinéma*, textes présentés par Véronique Campan et Gilles Menagaldo, La Licom n° 66, UFR Langues Littérature, Poitiers.

Expérimentations cinématographiques : une vision de l'art élargie, Pratique n° 14, Presses Universitaires de Rennes. *Faits-divers*, Vertigo hors série, juillet 2004. *La Fiction et la loi*, Contrebande n° 10, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne. *Noblesse des genres*, L'Art du Cinéma n° 42-43-44-45.

Peinture/Cinéma, Aera Revue(s) n°7. *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Trafic n° 50, été 2004. *Le Surhomme à l'écran*, CinémAction n° 112, 3^e trimestre 2004.

Romans

Un doux parfum de mort, L'Escadron guillotine de Guillermo Arriaga, Phébus. *Vingt et un jours* de Jorge Semprun, Gallimard.

Clienté de Josiane Balasko, Fayard. *Les Hommes à terre* de Bernard Giraudeau, Anne-Marie Métailié.

Quatre soldats français 1. Adieu la vie, Adieu l'amour de Jean Vautrin, Robert Laffont. *No man's land et autres histoires* de Graham Greene, Cahiers du Cinéma.

L'Ombre de Frankenstein de François Rivière, Cahiers du Cinéma. *Sixties, cinéroman* de Robert Belleret, Sabine Wespieser. *Terminus Hollywood* de Helen Knode, Rivages.

Bandes dessinées

A l'attaque ! de Robert Guédiguian et Sylvain Doringe. *Baraka 1. La Pilule de la chance* de Georges Lautner et Wilmaury, Ciné 9, Emmanuel Proust Editions.

■■■ Claude Gauteur

Dans chaque numéro de La Lettre, nous nous efforçons de chroniquer l'ensemble des ouvrages écrits par nos adhérents.

Il ne s'agit pas de critiques, mais uniquement de notules informatives présentant le travail de nos confrères...

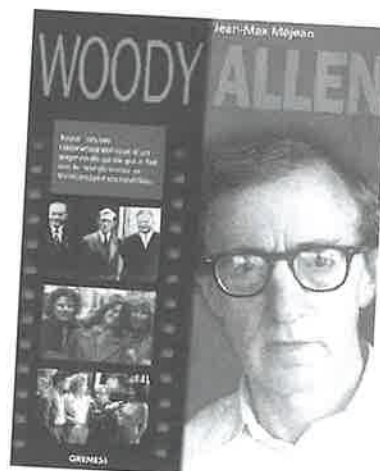
N'hésitez donc surtout pas à nous signaler toute sortie d'ouvrage et à nous faire parvenir un exemplaire de vos publications.

Nos adhérents ont publié

Woody Allen

de Jean-Max Méjean
Éditions Gremese
Format 26 x 19,5 cm - 128 p. - 19,80 €

"Dans l'histoire du cinéma, Woody Allen est peut-être le seul à ne pas cacher ses ascendants, comme s'il réalisait une œuvre sous influence". Méjean décortique l'impact des œuvres de Fellini ou Bergman sur le cinéaste new-yorkais, tout comme son immuable admiration pour les Marx Brothers (et tout particulièrement Groucho !). Il souligne les abondantes et habiles citations autobiographiques dans son cinéma, établit des parallèles avec Chaplin et Tati-Hulot, met en lumière la place prépondérante des objets rebelles, des machines folles, des fantasmes et de la psychanalyse. Il s'amuse du terme allénien l' "anhédonisme",



cette nostalgie aigüe qui l'empêche de savourer les choses... et nous fait encore plus apprécier ses films ! Il dessine un portrait de la femme selon Woody, s'attarde dans le New York allénien et tente de décrypter le rapport à la judéité du maître de l'humour juif new-yorkais. Il s'attache à montrer combien la magie habite son cinéma, au premier degré (de *Ombres et brouillard* au *Sortilège du scorpion de jade*) comme au second. Il ne manque pas de citer ce grand fan d'illusion de l'image : "Je voudrais que le monde soit plus magique... Sans magie, le monde est très vide... plat." Méjean fait abondamment référence aux différents ouvrages publiés sur Allen et propose tout naturellement une biblio fournie.

■■■ Jean-Christophe Berjon

L'Âge d'or du cinéma érotique et pornographique

par François Jouffa et Tony Crawley
Éditions Ramsay
Format 25 x 29 cm - 270 p. - 33 €

Cette réédition sous couverture souple de l'album paru en 1989 chez le même éditeur sous le titre *Entre deux censures* permettra à ceux qui ne possédaient pas l'original d'accéder à cet himalaya de documentation sur une période (1973-1976) qui, avec le recul, s'avère passionnante. Outre quelques corrections ponctuelles, on notera la réécriture du dernier chapitre, suite aux poursuites en justice d'une comédienne qui ne souhaitait pas être assimilée à l'abominable (le porno, bien sûr).

■■■ Gérard Lenne

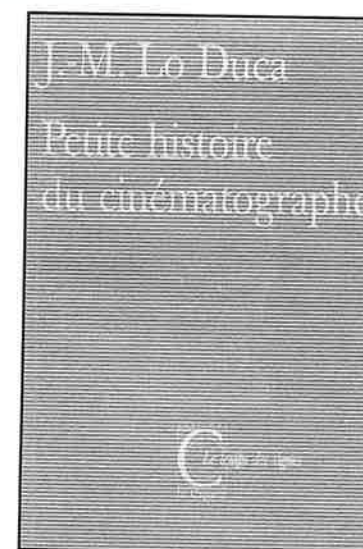


par J.-M. Lo Duca
Éditions Le Capucin
Collection Le Temps des signes
Format 12 x 16 cm - 45 p. - 10 €

À l'âge de 93 ans, notre doyen, Lo Duca (voir page 9), a publié un petit livre rouge qui restera l'ultime opus d'une très riche bibliographie.

Sous forme d'un échange épistolaire au sein d'une famille bourgeoise, daté de 1895 à 2000, cette plaquette ("Quelques pages suffisent à condition de savoir lire", précise en introduction Claude Lafaye) évoque l'évolution polémique du 7^e art, parallèlement à celle des mentalités.

■■■ Gérard Lenne



L'Annuel du Cinéma 2004

sous la direction de Jean-Christophe Berjon
Éditions Fiches du Cinéma, Archimbaud Éditeur
Format 24 x 17 cm - 784 p. - 40 €

L'Annuel du cinéma 2004 qui a encore grandi, cette année, d'une trentaine de pages, propose une analyse critique documentée d'une année de cinéma, c'est-à-dire, pour ce dernier opus, des 524 films sortis en salles entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2003. Ce qui est impressionnant, c'est la rigueur et la méthode qui sous-tendent l'ouvrage et à laquelle se plient les 24 rédacteurs(trices) des fiches proprement dites. Chaque film (nanar ou chef-d'œuvre) dispose du même espace : une page. Celle-ci est ordonnée en plusieurs éléments : un simple mot pour qualifier le film (film noir, conte philosophique, biographie, etc.), un générique artistique et un générique technique développés, un premier aperçu en 4 ou 5 lignes (résumé et appréciation générale), un résumé à deux vitesses, puis une analyse critique sans complaisance



mais s'efforçant de trouver pour chaque film les points positifs. Une vingtaine de films qualifiés de "majeurs" bénéficient en outre d'une analyse (2 pages également calibrées !) et des commentaires de "plumes" de la critique (en fait, leurs "coups de cœur"). Ajoutons des articles de synthèse sur l'économie, les tendances du cinéma de l'année, des références discographiques, bibliographiques, les éditions DVD et vidéo, les principaux festivals français et étrangers, tous les palmarès...

Et pour faciliter toute recherche, une belle collection d'index : réalisateurs, titres originaux, premiers films (quelle bonne idée de proposer cette liste !), des distributeurs, des nationalités et – extrêmement utile aussi (mais sans doute pas simple à gérer !) – un index thématique riche de 350 entrées, d'Absurde à Voyeurisme, en passant par Coma, Désert, Mondes parallèles, Rural (monde), Serial killer (variante : psychopathe), triolisme (3 films cette année), etc. !

■■■ Christian Bosséno

Carte Verte

Ayant souhaité ne plus assurer la charge de la Carte Verte, Jacques Zimmer est désormais remplacé à ce poste par Bernard Hunin, membre du Conseil syndical (voir compte-rendu dans ce même numéro).

Pour tout problème concernant la Carte Verte, les confrères (adhérents ou non) peuvent obtenir tous renseignements utiles au bureau du syndicat auprès du secrétariat (Marion Dubois). Laquelle les aiguillera, si nécessaire, auprès de Bernard Hunin.

Rappel des procédures

● Délivrée par la Fédération Nationale de la Presse française (FNPF), la Carte Verte est attribuée ou renouvelée chaque année pour la période du 31 janvier au 31 janvier de l'année suivante. Elle n'est envoyée aux heureux détenteurs que fin janvier.

● Elle est attribuée "aux journalistes tenant de manière régulière une critique des nouveaux films à l'affiche".

● Chaque attribution nouvelle ou renouvellement fait l'objet d'un dossier comprenant des justificatifs de l'activité du demandeur (textes pour la presse écrite, enregistrements pour la presse audiovisuelle). Les justificatifs écrits (journaux complets, pas de photocopies) ou enregistrés doivent témoigner d'une activité régulière.

● Pour les renouvellements, le dossier à remplir est envoyé par la Fédération de la Presse, courant septembre, aux déjà titulaires d'une Carte Verte.

● **Pour les demandes nouvelles, contacter :**
Anne de Colstoun
Fédération Nationale de la Presse Française (FNPF)
13, rue Lafayette 75009 Paris
Tél. : 01 53 20 90 50

Important

Pour faciliter le travail de la Commission et vous éviter un retard dans l'attribution de votre carte 2005, le Syndicat vous invite à envoyer (ou faire envoyer par votre journal) votre dossier le plus rapidement possible sans attendre la date limite qui vous est indiquée sur la circulaire émise par la FNPF.

Cartes de dépannage

Les adhérents au Syndicat depuis plus d'une année révoquée, victimes d'une perte d'emploi (arrêt de la publication ou de leur rubrique, licenciement...) peuvent bénéficier d'une carte de dépannage (pour une durée maximale de deux ans). Contacter le secrétariat du Syndicat.

Auteur ? Pigiste ? Salarié ? des questions déjà souvent traitées, mais toujours d'actualité

Dans un discours prononcé devant des syndicats de journalistes et publié par *Témoins* (juillet 2004), Maître Henri Leclerc plaida pour que le droit d'auteur soit reconnu comme l'un des droits de l'homme fondamentaux. Il en dit notamment : "Le droit d'auteur est un peu chauve-souris, il repose sur deux éléments essentiels qui sont, d'une part, d'être une branche du droit de propriété et, d'autre part, me semble-t-il, beaucoup plus, d'être un élément même relié à la création et à la liberté de création."

Et il avait préfacé son intervention de cette formule : "En l'état actuel des droits, il ne fait pas de doute que, conformément au statut du journaliste, celui-ci est à la fois un auteur et un salarié."

Toutes choses dont nous avons, dans *La Lettre*, souvent évoqué les évolutions et les aspects pratiques.

En guise de rappel et de révision, tentons de clarifier de complexes dispositifs.

1/ Vous êtes auteur, par ailleurs

journaliste (c'est-à-dire plus de 50 % de vos revenus relevant de vos activités journalistiques, payées en salaire selon la Convention collective des journalistes).

1/1 Dans un support de presse : vous devez être permanent ou pigiste, donc, de toute façon, salarié.

1/2 Hors support presse (par exemple bulletins divers, ouvrages de toutes sortes...) : vous pouvez être salarié hors Convention collective des journalistes, ou payés en droits d'auteur et relever de l'AGESSA.

1/3 Pour la pub : elle est théoriquement interdite aux journalistes, mais...

2/ Vous n'êtes pas (ou pas encore) journaliste et écrivez :

2/1 Dans un support de presse (et pour une intervention par définition ponctuelle) : selon les us du support, vous pouvez être considéré comme salarié payé selon la Convention collective des journalistes, ou en droits d'auteur relevant de l'AGESSA. Dans ce dernier cas, vous ne pouvez ni accéder ni prétendre au statut de journaliste.

2/2 Hors support de presse : voir point 1/2 précédent.

2/3 Pour la pub : sauf à être salarié pour cette activité spécifique (bien entendu, hors Convention collective des journalistes), vous relevez de l'URSSAF.

3/ Vous êtes pigiste :

C'est-à-dire que, contrairement au permanent (soumis à la législation en vigueur concernant le temps de travail), et qui perçoit une rémunération forfaitaire, le pigiste est payé au feuillet (ou à la ligne).

Pourtant, c'est un statut qui, de plus en plus, se rapproche et du droit d'auteur et du droit courant du salarié :

- La rémunération ne couvre pas les droits dérivés, en particulier sur supports multimédias.

- Le pigiste fait partie des effectifs salariés et la somme versée ne couvre que le droit à la première publication.

- Dans la presse, les journalistes ne pouvant être payés que comme salariés (permanents ou pigistes), ceux qui ne le sont pas encore (journalistes), peuvent être, soit considérés comme salariés, soit comme "auteurs" relevant de l'AGESSA. Mais (cerce vicieux), ils ne peuvent ainsi justifier ultérieurement de leur qualité de journaliste.

- La reconnaissance d'un statut "à part entière" progresse qui tend à régulariser de plus en plus la situation des pigistes dans l'entreprise.

En fait, la philosophie qui se dégage est que le pigiste, et ce de plus en plus, doit bénéficier de tous les avantages consentis aux autres catégories de salariés.

Il va de soi (j'en entends qui rigolent...) que la situation réelle dans bon nombre de rédactions ou de supports est loin de ces considérations idylliques. Raison de plus pour bien connaître ses droits.

Sources : *Témoins* (revue trimestrielle des journalistes CGT), SACD, SCAM, *La Lettre* (numéros 18 et 21)

Droit d'auteur : le droit de citation

Nous sommes, à l'occasion, confrontés aux deux facettes de ce problème : sollicités pour une citation dans un livre, un dossier de presse ou, au contraire, utilisant des citations dans un ouvrage personnel. Rappelons (articles L. 122-4 et L. 122-5 du code de la Propriété intellectuelle) :

La reproduction ou la représentation, même partielle, d'une œuvre nécessite une autorisation de son auteur dès lors qu'elle est destinée à un usage public.

Cependant, l'exception de la "courte citation" nous autorise à utiliser des œuvres préexistantes ; mais sous quelques conditions :

- L'œuvre citée doit être publiée. Un texte inédit nécessite autorisation.

- La citation doit comporter la mention claire de la source de l'emprunt.

- L'utilisation doit être justifiée et ne pas porter atteinte au droit moral de l'auteur. Notions éminemment vagues.

- Enfin, la fameuse notion de citation courte est, elle-même, discutable puisque la loi ne précise pas sa longueur. On parle souvent d'une dizaine de lignes... En fait, en cas de litige, le tribunal sera sensible au rapport de la citation et de l'article (ou de l'ouvrage).

Il en ressort que l'autorisation de l'auteur (ou de l'ayant-droit) est toujours préférable. Sauf urgence.

(Les dispositions ci-dessus sont extraites d'une fiche juridique de la Scam. Je n'ai pas demandé d'autorisation. Shame on me).



Jacques Zimmer

Trois conseils et une AG

Depuis le dernier numéro de *La Lettre*, trois réunions du Conseil syndical se sont tenues :

La première le 25 mars 2004.

Les deux autres le 22 juin 2004, encadrant l'Assemblée Générale.

Conseil du 25 mars 2004

Le conseil se tient au CNC à 14h30.

Christian Bosséno, qui doit intervenir ce jour à 18 h aux Rencontres Internationales de Télévision de Reims, prie le Conseil de bien vouloir l'excuser de devoir partir un peu avant 16 h.

L'affiche définitive de la SIC 2004, choisie parmi les travaux des élèves de l'Académie Charpentier, est présentée aux membres du conseil. À la place du célèbre escalier du Palais (avec tapis rouge gravi par les stars), elle met en scène un escalator emportant deux "festivalières" en chaussures décontractées.

Sont ensuite distribués les premiers exemplaires de *La Lettre* dans sa nouvelle maquette. Les réactions du Conseil sont unanimement très positives.

Gérard Lenne mentionne ensuite un communiqué de l'Union des Journalistes de Cinéma (repris dans les *Cahiers du Cinéma*) s'élevant indirectement contre notre ouverture à la télévision. Il souligne le manque pathétique d'argumentation de ce court texte, et l'absence de toute répercussion. En revanche, Christian Bosséno fait remarquer que



trois courtes mentions dans la presse (*Libération*, *Le Film français*, *Satellifax*) annoncent de façon positive notre initiative. *Le Film français* titrant sa notule "Critiques de cinéma et Critiques de télé : un grand syndicat".

À 15 heures, le Conseil reçoit Jean-Luc Favriau, fondateur et animateur des *Étoiles de la Presse*, manifestation annuelle décernant des prix cinématographiques, sponsorisée par Pierre Cardin et dont on se souvient qu'elle s'est déroulée cette année, une semaine après la soirée de remise, au Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, de nos propres prix. Jean-Luc Favriau, images à l'appui, présente sa manifestation et répond à nos questions. Il ressort de cette rencontre



qu'une synergie est peut-être envisageable entre nos *Prix de la Critique* et *Les Étoiles* (par exemple en décernant l'un de nos prix à l'occasion de la soirée des *Étoiles*). Jean-Luc Favriau doit nous adresser une proposition écrite plus affinée, et Gérard Lenne est mandaté par le Conseil pour poursuivre la négociation.

Conseil du 22 juin 2004

Ce premier conseil se tient au CNC à 10h30.

14 présents, une représentée (Caroline Vié), un absent (Dominique Rabourdin). Nadia Meflah (membre de la Commission court métrage) assiste également au Conseil.

Jacques Zimmer présente un point résumé des questions financières qu'il abordera en détail dans le rapport financier de l'AG.

Résultats prévisibles de la Semaine 2004.

Produits (en comparaison avec 2003) :

- Subvention : CNC de 147 000 € à 152 000 € et subvention Europe maintenue à 20 000, soit + 5 000 € au total

- Produits annexes (Festivals / Reprises – Cannes / Omacc, Corse, Morelia maintenus, Barcelone en moins, Rome en plus) :

16 000 / 18 000 en 2003, soit - 2 000

- Publicité : 12 000 / 7 000, soit + 5 000

- Inscriptions films : les calculs ne sont pas définitifs, mais l'estimation est bonne (17 000 €, malgré la décision de ne pas renouveler les inscriptions court métrage. Excellent résultat).

- **Essentiel**. Sponsoring : 52 000 € contre 28 000 €, soit 24 000 € de plus que prévu. Et ce, malgré

la défection de Lycos (10 000 € en 2003).

Sur ce point, il est souligné :

- Quand on regarde la liste des partenaires pour chacune des sommes relativement modestes, et qu'on mesure la somme de travail que représentent les contacts, démarches, entrevues, courriers, on ne peut que remercier chaleureusement les salariés du Syndicat et, en particulier, Christophe Leparc qui assume le suivi de ces dossiers.

- Deuxième remarque : les pouvoirs publics (en particulier le CNC) nous demandent depuis des années d'augmenter la part de ressources propres (inscriptions, publicité, partenariat-mécénat) par rapport à la subvention. Nous sommes sur la bonne voie et approchons les 2/3 (subvention CNC : 147 000 €, ressources propres : 97 261 €).

Charges :

Il est trop tôt, évidemment, pour un point définitif, mais un petit contrôle des lignes principales fait apparaître une bonne tenue par rapport aux prévisions.

Claire Clouzot, déléguée générale sortante, expose le bilan de la *Semaine Internationale de la Critique 2004*. Elle note une fréquentation record de plus de 13 400 spectateurs. Elle se réjouit de l'obtention, pour la seconde année consécutive, de la *Caméra d'Or*, soulignant la qualité générale de notre sélection.

Rapport d'activité de l'année mobile 2003-2004

L'année a été fructueuse et, tel Comynnes (avec un i ou un y, mais avec toujours deux m et un s – cette incidence s'adressant spécialement à Christian Berger), je vais pour la première fois, succédant à notre ami Jean-Christophe Berjon, tenter d'en retracer l'exaltante chronique.

Actualité politico syndicale

Débutons par un rappel de nos prises de positions politiques et de nos actions syndicales. Nous avons, tout au long de l'année, apporté notre soutien aux intermittents du spectacle : communiqués de presse, contacts avec la coordination... Au Festival de Cannes, notre trésorier Jacques Zimmer a pu, en réunion, s'adresser au ministre et attirer, une nouvelle fois, son attention sur le problème. D'autre part, nous avons mis en place, depuis plusieurs années une assistance juridique à nos collègues en conflit avec leurs employeurs. Les dossiers se sont, en la matière, hélas multipliés. Mais si nous avons géré en direct un nombre de plus en plus important sous forme d'entretiens et de conseils téléphoniques, un seul cas a été transmis à l'avocate du syndicat pour un adhérent dont l'affaire est actuellement aux prud'hommes.

Représentations

Vous le savez aussi le Syndicat participe, à travers ses représentants, à des instances nationales et internationales. Jacques Zimmer nous représente à la *Commission de la carte verte*. Laquelle s'est réunie 5 fois cette année. Le nombre des cartes est stationnaire et 469 ont été attribuées en 2004. On notera que celui des cartes attribuées au titre du Syndicat à nos collègues qui ont perdu leur emploi est en très légère augmentation. Jacques Zimmer nous représente également au *Conseil d'administration du Festival de Cannes*. On peut observer ici que nos relations avec le Président et l'administration sont positives. Entre autres progrès, nous avons eu la bonne surprise de voir, pour la première fois, notre programme figurer sur le programme officiel.

Cette année encore le Syndicat a assuré le Secrétariat du jury FIPRESCI, grâce à Caroline Vié-Toussaint, et organisé la réception des lauréats. Le bureau de la FIPRESCI avait reconnu le bien-fondé de nos propositions et nous avait chargés d'organiser le jury de Cannes à la faveur d'un compromis négocié par Michel Ciment et qui octroyait un juré supplémentaire pour la section française. Klaus Eder, cependant, a bien souligné que ce serait la dernière fois, signe que rien n'est réglé au fond, et que nous nous retrouverons l'année prochaine avec le même problème de coexistence avec l'UJC et ses prétentions abusives. Aldo Tassone a été notre représentant au jury de la Caméra d'Or.

Le SFCC a désormais deux représentants (mais dans deux collèges séparés) au sein de la *Commission de Classification des films* du CNC : Bernard Hunin et, maintenant, Philippe Rouyer (qui fait là son grand retour après des années de participation au sein de cette instance !). Cette commission avait été, à la suite du rapport de Blandine Kriegel sur la violence, "démissionnée". Le 3 mars, une nouvelle Commission était mise en place, sous la présidence de Sylvie Hubac, Conseiller d'État. En dépit de protestations émises par des professionnels et votre syndicat... De nouvelles dispositions régissent le fonctionnement de la Commission. Par exemple, le classement des films interdits au moins de 18 ans est désormais adopté à la majorité relative. Par exemple encore, la représentation des pédiatres et pédopsychiatres est renforcée au sein de la Commission, ainsi que celle des associations familiales. Pourtant les tensions restent pour l'instant apaisées. Est-ce dû - oserai-je ? - au résultat des élections régionales, ou encore à la personnalité chaleureuse de la Présidente ? Mais les temps restent difficiles et une grande vigilance est de rigueur dans un environnement international favorable au retour de l'ordre moral. Après l'affaire Tex Avery,

évoquée dans notre dernière *Lettre*, le monde de l'animation vient d'être une nouvelle fois censuré comme politiquement incorrect. Ce sont, sur le DVD récemment sorti du Monde de Némé, la nageuse et la sirène du court métrage Knick Knack qui en sont les victimes, avec la perte de leurs "avantages mammaires".

Points forts de l'année 2003-2004

Les Prix

Ce fut d'abord début janvier le succès de notre traditionnelle soirée de remise des Prix de la critique, organisée, comme en 2003, au Théâtre du Rond-Point. Lucas Belvaux pour *La Trilogie (Un couple épataant - Cavale - Après la vie)*, Julie Bertuccelli pour *Depuis qu'Otar est parti* et Gus Van Sant pour *Elephant* ont été récompensés. Sans oublier les courts métrages (avec *Anna, 3 kilos 2* de Laurette Polmans) et nos prix littéraires. Et, bien sûr, le plaisir de nous retrouver, occasion trop rare, au cocktail et au dîner. À noter que l'organisation, la semaine suivante, d'une manifestation beaucoup plus récente, les Étoiles de la presse, a pu troubler certains. Aussi avons-nous estimé nécessaire de recevoir, à l'occasion de notre dernier conseil, le fondateur de cette manifestation, un publiciste, Jean-Luc Favriau. Ce dernier a insisté pour nous assurer que nos deux manifestations n'étaient en rien concurrentes, mais au contraire complémentaires. Il souhaite recevoir le soutien du SFCC et, en contrepartie, propose que celui-ci décerne l'un de ses prix au cours de la cérémonie des Étoiles de la presse sponsorisée par Pierre Cardin. Ce serait le Prix du Premier Film qui n'existe pas dans l'actuel palmarès des Étoiles. Le Conseil a mandaté son Président, Gérard Lenne, pour définir, avec Jean-Luc Favriau, les modalités et les conditions pratiques d'un accord. Michel Ciment ayant proposé, que pour mieux différencier nos prix et leur garder leurs spécificités, les Prix du Syndicat soient, comme c'était auparavant l'usage, décernés par nos seuls adhérents, sa proposition a été adoptée par le Conseil.

Les Rendez-vous avec...

Autre activités du Syndicat, les *Rendez-vous avec un cinéaste*, cornaqués par Yves Alion, se poursuivent au 7 Parnassiens où nous accueillons sa sympathique directrice Ghislaine Masset. Nous avions rendez-vous le 22 octobre avec Goran Paskaljevic, le 27 janvier avec Pascal Thomas. Une soirée exceptionnelle avait d'autre part été dédiée le 2 décembre à la mémoire de notre confrère et ami Guy Hennebel, avec la participation autour de son film Omar Gatlatto de Merzak Allouache, qu'accompagnaient Mohamed Bouamari et Abdou B., chargé du cinéma dans le cadre de l'Année de l'Algérie et ancien directeur de la télévision algérienne. Miracle du calendrier, le prochain rendez-vous a lieu ce soir, avec Alain Corneau, autour du *Choix des armes*. Je vous invite à venir retrouver ou découvrir l'ambiance de ces soirées extrêmement conviviales, occasions d'un échange en profondeur avec un réalisateur.



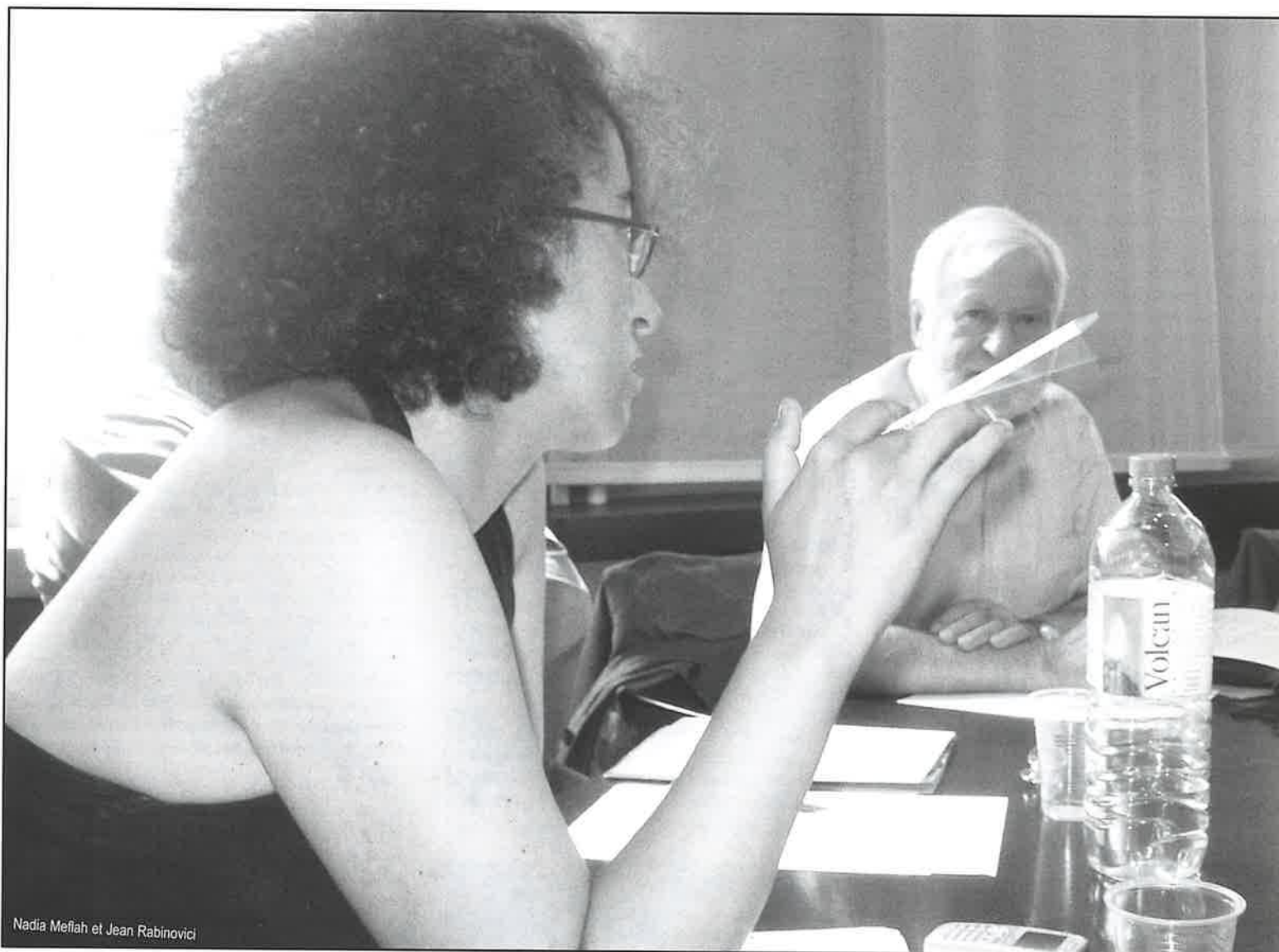
Trois "événements"

La belle surprise de l'année a été le rajeunissement de notre *Lettre* après la mise en place d'un Comité de rédaction composé de Jean Rabinovici, Gerard Lenne, Jean-Christophe Berjon, Christophe Leparc et votre serviteur. Une nouvelle maquette moderne et dynamique, dont le numéro 24 a été la première illustration, en rend la lecture plus agréable. Nous avons décidé, sans pour autant négliger les informations syndicales qui en constituent toujours la raison d'être, de l'ouvrir à d'autres sujets, d'en développer la diffusion et d'en faire un vecteur plaisant de promotion et de connaissance de notre association. L'ouverture rédactionnelle consiste principalement en la présence d'articles à vocation plus large, conçus pour certains à la manière de feuilletons (comme "*Fous de cinoche*", destiné à faire connaître des initiatives bénévoles témoignant de la passion du cinéma) ou encore proposant un tour du monde de l'état des lieux de la critique (donnant la parole à un confrère étranger). Le prochain numéro (25) servira également de support pour faire connaître notre syndicat à quelques 150 collègues exerçant un véritable travail critique sur les fictions et documentaires de télévision dont certains, nous le souhaitons, aspireront à nous rejoindre.

La grande avancée de 2004 réside en effet, au terme d'un long processus démocratique, de gestation et de débats souvent passionnés, dans l'ouverture du Syndicat aux critiques de télévision. La décision de principe avait été prise au Conseil du 16 septembre 2003 et définitivement entérinée par le vote, en février 2004, de l'ensemble des adhérents à 93 % des suffrages exprimés. Désormais, et selon la même procédure que pour les critiques de cinéma (avec parrainage et sur justificatifs témoignant d'une réelle activité critique), le Conseil peut accueillir des critiques de fictions ou de documentaires de télévision. Cette décision importante, se souviennent les plus chevronnés, est en fait un retour à une configuration ancienne de notre syndicat. Reste, bien sûr, à prendre contact avec ces confrères.

Le prix d'excellence de l'année (je l'ai gardé pour la fin) revient à un doublé "historique", l'attribution, pour la seconde année consécutive, de la Caméra d'Or à un film sélectionné par la Semaine de la Critique. Soulignons le formidable travail de nos sélectionneurs, Laurent Aknin, Sylvain Garel, Jean Rabinovici, Grégory Valens, et de Claire Clouzot, Déléguée Générale, sans oublier Christophe Leparc, coordinateur, et toute l'équipe de la rue des Jeûneurs. Ont été distingués, *Reconstruction* de Christoffer Boe (Caméra d'Or 2003), *Or* de Karen Yedaya (Caméra d'Or 2004). Dans le cadre de la préparation et de la sélection, nos vaillants sélectionneurs, sous l'autorité de Claire Clouzot, ont vu augmenter les journées de visionnage (384 films visionnés contre 346 en 2003). Pour la première fois, un sélectionneur de la Commission court métrage, Marc Lepoivre, a été invité à venir assister en Australie à un festival de courts et Jean Rabinovici, de son côté, a été convié à venir visionner la production australienne de longs métrages de l'année. Le film que nous avons élu dans notre sélection, *Somersault* de Cate Shortland, a été réservé par la sélection officielle (pour Un certain regard). Belle audience de la SIC à Cannes dans toutes les salles où nos films étaient présentés. La quasi-intégralité des séances affichaient complet, et jusqu'à 150 personnes ont même dû être refusées ! Ce succès a été suivi de deux reprises. À la Cinémathèque de Porto Vecchio et à Rome en collaboration avec la Villa Medicea. Souhaitons à notre grand prix 2004 (avec *Or*), *Brodeuses* d'Éléonore Faucher, le même succès que celui qu'a connu *Depuis qu'Otar est parti* notre prix 2003, César du meilleur Premier Film en 2004, et parmi d'autres distinctions, Prix Jeune talent cinéma de la SACD pour sa réalisatrice Julie Bertuccelli. Quelle année fertile ! Un grand cru, un bilan très positif qui témoigne de la belle santé d'un syndicat solide et inventif.

Christian Bosséno
Secrétaire Général



Nadia Mefiah et Jean Rabinovici

Constatant que le hasard des fins de mandats impose le renouvellement quasi complet du Comité de sélection, le Conseil s'accorde à repousser la date limite du dépôt des candidatures pour cette élection au 15 août, le vote s'effectuant lors du conseil de rentrée. Le Conseil entérine l'acceptation de 9 nouveaux membres. La séance est levée à 11 heures 50.

Assemblée Générale du 22 juin 2004

À 14h30, et devant une assistance nombreuse, le président Gérard Lenne ouvre l'Assemblée Générale qui a lieu dans la grande salle du CNC. Il se félicite de la situation équilibrée du Syndicat (les problèmes les plus épineux étant désormais derrière nous) qui permet à cette Assemblée de se tenir dans la sérénité.

C'est ensuite au tour de Christian Bosséno, Secrétaire Général, de prendre la parole. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents admis lors du Conseil du matin et leur confirme qu'ils peuvent prendre part aux votes. Ensuite, il livre son rapport d'activité (*lire encadré p. 17*).

Il cède enfin la parole à Jacques Zimmer, Trésorier, qui dresse le bilan financier de l'exercice écoulé. Ses commentaires concernent les résultats 2003 et un premier bilan de la Semaine 2004.

Le compte-rendu permet de comparer aisément 2003 à 2002. + 21 726 au lieu de - 28 444, soit une différence de 50 170 € ! En fait, la comparaison n'est pas exacte, puisque l'excédent 2003 est établi après le versement d'une prime de résultats à deux de nos salariés pour un montant de 6 000 €.



Christophe Leparc et Claire Clouzot

La vraie comparaison serait donc de 56 000 €, soit 367 000 F. Les raisons de ce changement ne reposent pas sur les charges (puisque tous les postes sont tenus à leur prévision, mis à part une part d'économies sur les honoraires), mais sur les produits : avec la subvention Europe (+ 20 000) et l'augmentation du partenariat (+ 17 000). Sa conclusion est claire : nous avons tout lieu d'être satisfaits, mais nous n'oublions pas d'être circonspects.

Après une pause où chacun a pu voter pour le renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil syndical, les échanges plus informels reprennent et les responsables de l'association répondent aux diverses questions de l'assemblée. Les résultats des votes (sur place et par correspondance) sont finalement proclamés :

Laurent Aknin (réélu) : 66 voix
Sylvain Garel (réélu) : 68 voix
Bernard Hunin (élu) : 79 voix
Philippe Rouyer (réélu) : 87 voix
Jacques Zimmer (réélu) : 92 voix.

La séance est levée à 16 h 30.

Conseil du 22 juin 2004

Le second Conseil de la journée se tient à 16 h 50. Tous les conseillers (15) sont présents ou représentés.

Jean-Claude Romer, Président d'honneur, lance l'élection du nouveau bureau avec celle du Président. Gérard Lenne, Président sortant, est réélu avec 12 voix (une procuration de vote ayant été oubliée). Il reprend la présidence de séance et poursuit l'organisation du scrutin. Sont ensuite élus :

Vice-présidents : Pierre Murat (15 voix) et Sylvain Garel (9 voix)

Secrétaire général : Christian Bosséno (11 voix)

Secrétaire général adjoint : Yves Alion (12 voix)

Trésorier : Jacques Zimmer (13 voix).

Jacques Zimmer exprime son souhait d'être délogé



Philippe Rouyer et Jacques Zimmer

de sa responsabilité auprès de la Commission de la Carte Verte et propose la candidature de Bernard Hunin (à qui il a préalablement communiqué les éléments du dossier).

Bernard Hunin, qui confirme être candidat, est élu avec 13 voix.

Le Conseil procède ensuite à l'élection du Délégué Général de la SIC.

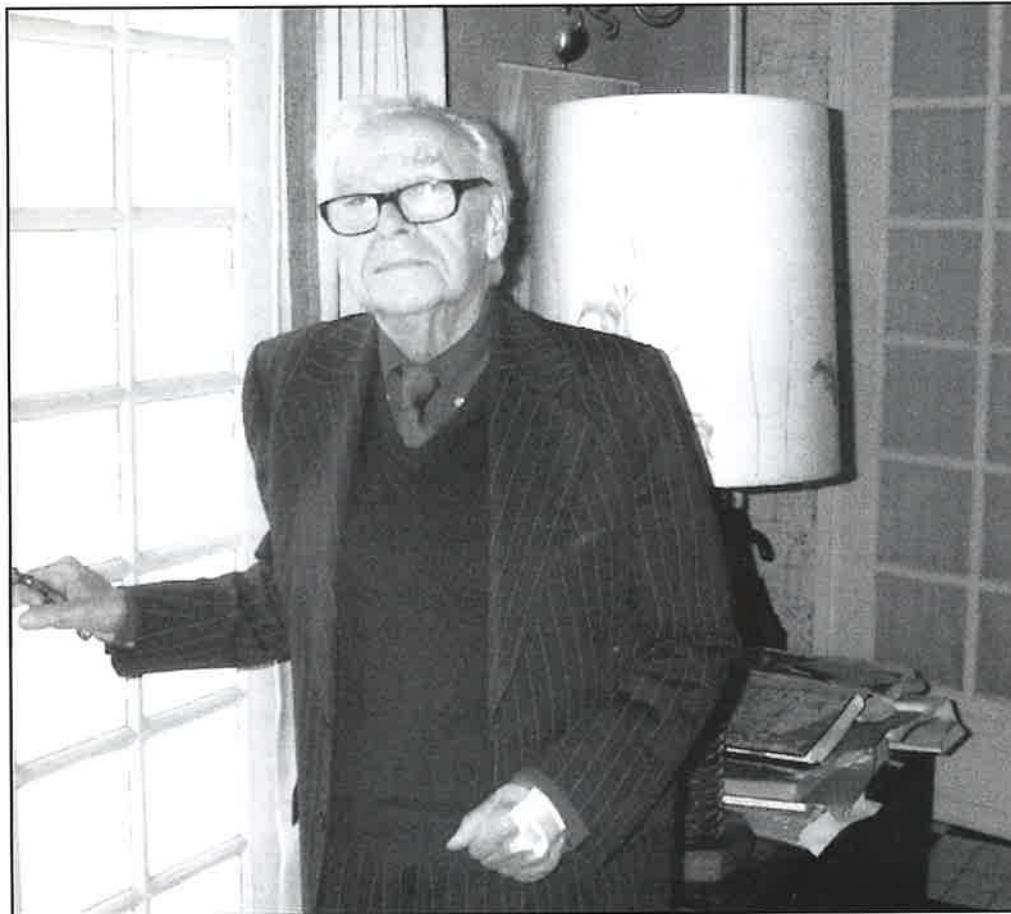
Les cinq candidats, Laurent Aknin, Jean-Christophe Berjon, Véronique Blin, Claire Clouzot et Jean Rabinovici, à raison de 5 à 10 minutes chacun, présentent leur déclaration d'intention. Le scrutin a lieu aussitôt après ces exposés.

Jean-Christophe Berjon est élu au premier tour avec 9 voix, devant Claire Clouzot 2 voix, Laurent Aknin 2 voix et Jean Rabinovici 1 voix (1 vote étant nul).

Le prochain conseil est fixé au mardi 14 septembre, à 14h 30, au CNC.

■■■ **Christian Bosséno**

Disparition de notre doyen Lo Duca



Il s'appelait Lo Duca et ce n'était pas un pseudonyme. Il signait J.-M. Lo Duca, J.-M. pour Joseph-Maria, car cet homme de la Renaissance transplanté au XX^e siècle était Italien d'origine. Né à Milan le 18 novembre 1910, Lo Duca s'est éteint le 6 août 2004 dans sa quatre-vingt-quatorzième année. Il était notre doyen et le plus fidèle de nos adhérents.

Cofondateur et longtemps corédacteur en chef des *Cahiers du Cinéma*, même si certains préfèrent ne pas s'en souvenir (curieuse amnésie dénoncée en son temps par la *Lettre du Syndicat*), historien du cinéma depuis les années 40, Lo Duca était un érudit comme on n'en fait plus, un esprit universel, curieux de tout. Peinture, poésie, histoire, bande dessinée, rien n'échappait à sa soif gargantuesque de découvrir et de faire découvrir. Ami de Picasso, d'André Breton, de Jean Cocteau et de Paul Valéry, il correspondit aussi avec Georges Bataille et Federico Fellini... Son principal titre de gloire restera sans doute la création et la direction de la prestigieuse BIE (*Bibliothèque internationale d'érotologie*), riche collection éditée par Jean-Jacques Pauvert dans les années 60. Membre éminent du Prix Louis Delluc, ce nonagénaire toujours alerte fourmillait de projets. Il venait de publier (voir page 14) une amusante et très concise *Petite histoire du cinématographe*, puis d'achever un manuscrit intitulé *Pourquoi ?*

Soucieux d'en hâter l'édition, il me proposait dans son dernier courrier, daté du 14 juillet 2004, l'organisation d'un concours qui l'eût favorisé. Casanova, m'écrivait-il, avait bien inventé la Loterie nationale...

Infatigable Lo Duca ! Le Duc est mort, vive le Duc...

■■■ **Gérard Lenne**

La Lettre du Syndicat Français de la Critique de Cinéma

17, rue des Jeûneurs 75002 Paris. Tél : 01 45 08 14 54 - Fax : 01 45 08 14 55 - Email : lasemaine@wanadoo.fr site : www.syndicatdelacritique.com
 Directeur de la Publication : Gérard Lenne. Comité de Rédaction : Jean-Christophe Berjon, Christian Bosséno, Gérard Lenne, Christophe Lepercq, Jean Rabinovici. Ont également participé à ce numéro : Claude Gautéur, Francis Gavelle, Mamad Haghghat, Pierre Murat, Aldo Tassone, Jacques Zimmer. Conception graphique et Maquette : Sébastien Ragel. Imprimerie : Compédit Beauregard s.a.

Pour les deux écrans

Une page est tournée. Gérard Lenne l'annonçait dans la précédente Lettre. Il y a eu explications et débats, puis, à une très importante majorité, les membres du SFCC appelés à voter, ont donné leur assentiment à l'ouverture de notre association aux critiques de télévision, convaincus que petit et grand écran sont l'un comme l'autre susceptibles de révéler des auteurs et de produire des œuvres. Le Syndicat renoue ainsi avec son histoire puisque voici plus de quarante ans, quand André Bazin, par exemple, analysait les œuvres de la télévision, les critiques de cinéma et de télévision pouvaient en faire partie. Ce numéro de La Lettre est "historique", il comporte -c'est une première- dans son titre notre appellation complétée : Syndicat français de la critique de cinéma et des films de télévision.

Bienvenue, donc à toutes celles et ceux qui, parmi les critiques de télévision souhaiteront nous rejoindre.

Pour adhérer, les formalités sont simples. Remplir un bulletin, (à nous demander au 01 45 08 14 54). Joindre les photocopies de quelques critiques que vous avez écrites et qui ont été publiées. Fournir une photographie d'identité pour l'établissement de votre carte syndicale et établir un chèque de 46 euros (votre cotisation annuelle) à l'ordre du SFCC. On vous demande également le parrainage de deux membres du syndicat. Pour simplifier les choses, dans le cadre de cette ouverture, je serai votre premier parrain et vous en fournirai un second. Sauf bien sûr, si vous choisissiez deux membres du syndicat que vous connaîtriez. Quelles sont les raisons d'adhérer ? Tout d'abord mieux connaître et faire valoir vos droits de titulaire ou de pigiste si d'éventuels conflits surviennent avec votre employeur ou si vous étiez

menacés de licenciement ou encore si votre liberté d'expression et vos conditions de travail étaient gravement remises en cause. Nous avons pour cela créé un service efficace d'assistance juridique qui complètera éventuellement l'action d'un syndicat généraliste.



© Philippe Gaultreau

Ensuite, créer et resserrer entre nous des liens de confraternité, établir un dialogue, des échanges d'expérience notamment entre spécialistes de la télévision longtemps – et absurdement – cantonnés dans leur domaine respectif et les critiques de cinéma.

Vous l'avez lu dans ce numéro de La Lettre en parcourant le rapport d'activité 2003-2004, le syndicat est représenté par ses adhérents, élus ou volontaires, dans différentes structures nationales et internationales et dans un certain nombre de jurys. Mieux il crée lui-même des événements. C'est ainsi que nous organisons chaque année, dans le cadre du Festival International du Film de Cannes, une manifestation mondialement reconnue La Semaine Internationale de la Critique (SIC). Vous avez su avec quel succès puisque, pour la seconde année consécutive, c'est un film de la Semaine qui a obtenu en 2004, la Caméra d'Or, faisant de notre manifestation celle qui, parmi les sections parallèles, sait dénicher et

révéler les talents les plus prometteurs. Chaque année, enfin, au cours d'une soirée conviviale qui nous réunit tous avec nos invités (depuis deux ans au Théâtre du Rond-Point), nous décernons les Prix de la Critique à l'issue d'un scrutin auquel vous êtes invités à participer. Le plus ancien, le Prix Méliès, est décerné depuis 1946.

Vous avez bien sûr entendu parler de la Carte Verte qui permet l'accès gratuit aux salles de cinéma, vous ne pourrez cependant en faire la demande que si vos critiques portent en totalité ou en partie sur des films de cinéma. En revanche nous vous délivrerons votre carte syndicale qui vous assure la gratuité aux projections de la Cinémathèque française, du Centre Pompidou et de certaines salles commerciales pour des reprises ou des manifestations particulières.

Critiquer disait Serge Daney, c'est aussi résister. Cette résistance est aujourd'hui de circonstance et l'ami Daney pourrait chanter quelque chose comme "Ami, entends-tu le vol noir du Coca sur nos chaînes". En affirmant récemment dans un livre que les programmes ne constituent qu'un intermède entre deux espaces publicitaires, Patrick Le Lay, PDG de TF1 pose la question d'une télévision exclusivement mercantile *Le métier de TF1**, écrit-il, *c'est d'aider Coca Cola à vendre son produit. Or pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible, c'est à dire de le divertir et de le détendre, pour le préparer entre deux messages.* Une critique forte et organisée à un rôle à jouer pour combattre ces dérives.

Les cinéastes, comme les téléastes en souhaitent l'existence et la pugnacité. Le grand et le petit écran, aujourd'hui de plus en plus confondus, tant au niveau de la production, que de la diffusion, de la réalisation ou de l'interprétation, ont besoin de la critique.

Le SFCC vous attend !

■■■ **Christian Bosséno**
Secrétaire général

* Les dirigeants face au changement,
Éditions Huitième jour, 2004